LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 22 MARS 1906 — No. 24





A Travers le Monde

FRANCE

CATASTROPHE SANS PRÉCÉDENT.

Une catastrophe sans précédent dans l'histoire du travail vient de plonger dans le deuil la France entière.

Un terrible coup de grisou suivi d'incendie s'est produit le 11 courant au matin dans la mine de Courrière, (Pas de Calais). Dix-huit cents mineurs étaient dans le puit au moment de l'explosion, *douze cent quatre y ont trouvé la mort.*

L'explosion s'est produite à 240 mètres sous le sol, la plupart des galeries sont comblées et doivent avoir enseveli un grand nombre de mineurs, les autres ont été brûlés ou asphyxiés.

Les travaux de sauvetage ont aussitôt été organisés par les ouvriers qui avaient échappé à la mort et dont plusieurs étaient couvert de blessures.

Quarante hommes de bonne volonté qui étaient descendu dans la mine pour essayer de porter secours à leurs camarades, ont été ensevelis par un éboulement. On ne peut qu'admirer le dévouement et le tranquille courage de ces infortunés, vraiment dignes d'un meilleur sort.

Malgré le danger d'héroïques sauveteurs n'hésitent pas à descendre dans la mine, mais ils n'en retirent que des cadavres méconnaissables.

Il sera impossibles d'identifier la plupart des victimes et veuves et orphelins n'auront même pas la consolation de prier sur les tombes des pères ou époux.

Les ministres démissionnaires de l'Intérieur et des Travaux Publics encore en fonctions se sont transportés sur les lieux pour surveiller l'organisation des secours. Le Président de la République a envoyé deux mille piastres et le Parlement convoqué en assemblée extraordinaire a voté un crédit de 100,000 piastres afin de venir en aide aux veuves et aux orphelins.

Dans toute la France on organise des souscriptions ou l'argent afflue.

Les journaux sont bordés de noir. Les témoignages de sympathie arrivent de toute part à l'Elysée.

Parmi les premières dépêches déjà reçues par le Président de la République on remarque celles de l'Empéreur d'Allemagne, Roi d'Angleterre, de Sir Wilfrid Laurier et du Président Roosevelt.

L'empereur d'Allemagne a envoyé une équipe de 25 mineurs de Westphalie avec tous les appareils de sauvetage, mais ces mineurs n'ont pu être utilisés car les travaux viennent d'être arrêtés étant donné le danger connu par les sauveteurs.

La décision de l'Empereur d'Allemagne est l'objet de tous les commentaires.

La mine de Courrière produisait 5,000,000 de tonnes de charbon par an.

Les Troubles Russes

Les emeutes reprennent en Pologne. A Strykoff, les emeutiers s'étaient réfugiés dans une église catholique dont ils n'ont eté délogés qu'après une résistance opiniâtre.

En Russie les troubles prennent un caractère nettement antisémite et l'on croit que les fêtes de Pâques donneront le signal d'un massacre général de Juifs.

Un fonctionnaire a reçu une lettre dans laquelle il lui est demandé officiellement l'autorisation de procéder au massacre.

Les Juifs voudraient s'enfuir mais ils en sont empêchés par les agitateurs.

Le gouvernement prend les mesures militaires nécessaires pour empêcher ces inutiles massacres.

Le tsar au dernier moment a accordé une constitution au peuple, qu'il autorisait à nommer des représentants. Mais aujourd'hui devant le calme apparent, le gouvernement parait croire qu'il peut ajourner les reformes formellement promises. Aussi la situation politique prend un caractère de plus en plus menaçant.

Les comités révolutionnaires organisent des assemblées publiques au cours des-quelles des discours incitant le peuple au meurtre de fonctionnaires sont prononcés.

Les libéraux et les modérés prétendent que ce n'est là qu'une maneuvre de la police pour expliquer un coup de force du gouvernement qui au dernier moment interdira les élections. La lutte politique en vue des élections se poursuit activement.

Algésiras

La conférence s'oriente de plus en plus vers la paix. Les representants des puissances étant tombés d'accord sur la question de la police, l'Allemagne a du céder à la pression générale. Elle parait ne pas en être fâchée car elle est très accomodante sur la question de l'organisation de la Banque Marocaine.

D'un commun accord les diplomates ont décidé d'établir cette Banque par actions reparties entre les nations ayant pris part à la conférence.

La France demande quatre part mais l'Allemagne ne voudrait lui en laisser que trois.

Lr reculade Allemande n'a pas produit une excellente impression à Paris. On parait persuadé en haut lieu que dès qu'elle se croira plus forte, l'Allemagne cherchera une autre chicane susceptible d'amener la guerre d'autre part la France était prête et la situation générale de l'Europe lui permettait de bien augurer de la guerre.

CHINE

Le correspondant de la Tribune à Pekin écrit :

La crise chinoise est entrée dans la phase aiguë. Le maréchal Yuan Shi Kai surveille tous les alentours de Pékin. Il a dépêché par le train la septième division de l'armée à Shuntefu. Son fils commande l'armée opposée aux bandit et essaye de refouler ces derniers en dehors de la Grande Muraille.

La dépêcne ajoute que l'empereur et l'impératrice douairière iront habiter au Palais d'été dans six semaines. Le général Tich Liang, président du Conseil de Guerre, protègera le palais avec une armée de 5,000 hommes. A la Cour on se montre très nerveux.

JAPON.

Dans un rapport au Ministère du Commerce, M. Alex MacLean, agent commercial du Canada au Japon, il est dit que la famine sévit de la façon la plus épouvantable.

Les dons privés font beaucoup pour atténuer la détresse. Un million au moins de Japonais de toutes les classes souffrent de la famine.

Les autorités impériales et provinciales font leur possible pour donner du travail afin de soulager la misère.

Le nouveau Ministère

Paris, 11—M. Jean-Marie Ferdinand Sarrien a définitivement accepté de former un cabinet et en a avisé le président Fallières.

M. Sarrien, après échange de vues avec MM. Bourgeois et Poincarré, obtint l'assurance que ces déux hautes personnalités de la Chambre acceptaient d'entrer dans le cabinet.

Les préférences de M. Sarrien allaient nettement à la Justice, mais en raison des élections prochaines, il décida de prendre la direction de l'Intérieur.

Bien que le président du conseil n'ait pas encore soumis au président la liste de ses collaborateurs, l'entrée dans le cabinet des députés dont les noms suivent est considérée comme certaine :

Président du conseil et ministre de l'Intérieur, M. Sarrien ; ministre des Affaires Etrangères, M. Bourgeois ; Finances, Poincarré ou Caillaux ; Guerre, Adolphe Maujan ou Poincarré ; Justice, Cruppi ou Poincarré ; Marine, Thomson ; Instruction Publique, Briand ; Commerce, Jean-Louis Berthou ou Trouillot ; Travaux Publics, Pierre Paul Guicysse ou Dessaigne ; Colonies, Doumergue ; Agriculture, Ruau.

Faits Divers

EN ANGLETERRE

La mer démolit les quais—La Tamise monte et menace de déborder

Londres, 12—Une tempête d'une violence inouïe s'est abattue ce soir sur l'Angleterre et fait rage sur les côtes de l'est particulièrement. La mer déferle sur les côtes causant des dégâts considérables sur les quais, les revêtements, etc.

La Tamise monte rapidement. Le niveau auquel elle atteint est exceptionnel. Les précautions prises à la suite des terribles inondations de 1881 ont prévenu la répétition du désastre.

EN AFRIQUE CENTRALE

Un Médecin militaire mangé

Londres, 11—Une dépêche de Ouwéri, Nigérie du sud, mande que le docteur Stewart, médecin militaire, au cours d'une promenade à bicyclette a été pris par les naturels et mangé.

Le major Trenchard, à la tête d'une colonne de 700 hommes est parti pour punir les canibales dont les dispositions, depuis leur exploit culinaire, sont rien moins que pacifiques.

RESERVE FORESTIERE.

Le Gouvernement Entend Mettre de coté dix-sept mille milles carrés.

Ottawa, 12—Le ministre de l'Intérieur présentera à la présente sesslon un projet de loi à l'effet de créer des réserves forestières sur les terres du dominion.

Dans les réserves que l'on se propose ainsi de faire, il y a à peu prés dix-sept mille milles carrés, et les principaux endroits sont : Moose Mountain, Saskatchewan, 160 milles carrés ; Beaver Hills. Saskatchewan, 267 milles carrés ; parc des Montagnes Rocheuses, 4,500 milles carrés ; Montagne à la Tortue, Manitoba, 110 milles carrés ; spruce Mountain, Manitoba, 255 milles carrés ; Riding Mountain, Manitoba, 1,685 milles carrés ; Duck Mountain, Manitoba, 1,307 milles carrés ; long Lake, Manitoba, 118 milles carrés.

Tout ordre en conseil mettant de côté une réserve forestière aura toute la permanence d'un acte du parlement qui ne peut être amendé ou allongé, si ce n'est par un autre acte du parlement.

BROSSEAU

Progrès et Avancement rapide d'une colonie naissante

A tous les lecteurs du COURRIER DE L'OUEST, surtout ceux de la Province de Québec, nous demandons de lire avec attention les quelques lignes qui suivent.

Nous voulons parler ici de la colonie de Brosseau. Disons de suite que, comme position géographique, Brosseau n'a rien a envier aux autres paroisses d'Alberta. Notre colonie est située sur les bords de la belle rivière Saskatchewan, qui nous rappelle le " majestueux St Laurent." Nous sommes à cent milles au Nord-Est d'Edmonton, vingt de St Paul de Métis et quinze milles du Lac La Selle (Saddle Lake.)

La topographie du pays est des plus variée. Les plus grands avantages pour le colon nous sont fournis par la nature. Le terrain est ondulé (rolling) ; à peu près les trois quarts sont en prairie, avec ça et là quelques coulées et, aussi, quelques sloughts (espèce de marais.)

L'eau, qui est en abondance, est la meilleure et la plus pure qui soit dans l'ouest ; l'eau de puit peut être obtenue à une profondeur de quinze à trente pieds.

Nous avons, à des distances plus ou moins grandes, plusieurs grands lacs, entre autres le lac du Gros Poisson (Big Fish Lake) qui, étant très poissonneux, est une richesse pour la colonie.

Le bois est en assez grande quantité ; il y en a suffisamment pour la dépense locale, pour plusieurs années encore.

***

La colonie est tout à fait naissante, la grande majorité étant arrivée au printemps 1904. Quelques familles étaient rendues l'année précédente. Ce n'est pas exagéré que de dire que la moitié du terrain est occupée. Supposons 20 sections par township, la moitié donnant 10 multiplié par 4 townships, 40 ; ce qui donnerait 160 homesteads de rentrés au gouvernement. Le chiffre approximatif de la population dépasse 250 âmes.

A part cela nous avons à constater que plusieurs ne sont pas encore venus sur leur terrain, ceci est très regrettable, faisant un tort considérable pour la colonisation et l'avancement de la place ; il est fort désirable que ces retardataires ou négligents, viennent sur leur terrain faire les demandes, ou bien, si on n'a pas l'intention de revenir, d'avertir l'Office des Terres, afin qu'on puisse faire prendre ces homesteads le plutôt possible.

Les colons commencent à arriver déjà et il est certain qu'un fort courant d'émigrants canadiens se dirigera ici au printemps. Nous ferons des efforts pour tous les placer et leur donner satisfaction. Il reste encore plusieurs beaux et bons homesteads ; qu'on s'empresse de venir, car les premiers venus seront toujours les mieux servis.

L'Agriculture a fait des progrès étonnants depuis un an. La récolte de l'automne dernier a été abondante et un grand nombre ont encore du grain à vendre actuellement. La terre pousse aussi bien le blé que n'importe quel autre céréale. Les légumes viennent très bien, principalement les patates. En même temps que la culture, plusieurs s'occupent d'élevage, certainement la contrée est une des plus favorable pour cela, déjà l'on peut voir de magnifiques troupeaux d'animaux ; quelques uns comptent plus de cent animaux.

Le foin sauvage fournit et fournira encore longtemps à la consommation locale. Les animaux n'ont reçu aucun soin particulier jusqu'à Janvier. Il se trouve encore des endroits très propices pour l'élevage pas très éloignés du settlement.

Aujourd'hui nous avons tout ce qu'il faut pour accomoder le fermier et le nouveau colon. 1 magasin-général de première classe et plusieurs autres secondaires, 2 bureaux de Poste, un hôtel, moulin à scie et à battre, une école, dans laquelle nous avons la messe une fois par mois par le Rév. Père Jean de Végreville, une autre école sera construite avant longtemps, et l'on parle aussi d'une église. A propos d'écoles et d'église, il faut dire que nous sommes un peu en retard, il faut espérer que, Dieu aidant nous pourrons regagner le temps perdu..

J'oubliais de parler des communication, cependant la question est importante. La plupart des gens savent, surtout ceux du pays, que la meilleure voie de transport est la rivière lorsqu'elle est navigable c'est-à-dire dans le haut de l'eau, Avril, Juin, Juillet et quelquefois plus longtemps euco.re Le chemin de fer C.N.R. se trouve à 35 milles de la rivière. A part cela nous avons de si bons chemins de voiture que 10 à 12 milles sont considérés peu de chose.

Que les Canadiens de l'Est viennent se joindre à nous en plus grand nombre possible: comme ceux qui sont déjà rendus, ils ne le regretteront pas, au contraire. Sans prophétiser, la colonie de Brosseau sera dans un avenir rapproché, une des meileures paroisses de tout l'Alberta, alors ce sera une gloire et un honneur pour tous les Canadiens-Français qui auront contribué quelque peu à sa formation.

PIONNIER.

NOUVELLES DE BROSSEAU

Nous avons eu une température idéale depuis l'automne dernier ; tout de même la fin se montre un peu plus rigoureuse, quoique ce soit à la satisfaction de tous. D'abord nous avons de bons chemins de sleigh pour quelque temps encore, ensuite nous sommes certains que cette neige dernièrement tombée nous sera d'une grande utilité pour les semences et pour les travaux de la terre en général.

La plupart de nos chasseurs et trappeurs sont revenus armes et bagages. Tous se disent enchantés des résultats. Mr. Culerrier à lui seul a capturé plus de 100 (cayotes) loups de prairie.

Le 28 du mois dernier a eu lieu chez Mr Clark une assemblée d'école. MM. E. Cloutier, Saunders et F. Fouquette ont été élus syndics (trustees.) Avant longtemps nous aurons une école dans le nouveau district connu sous le nom de (Big Fish Lake School District,) 25 enfants sont d'âge de fréquenter l'école.

Mr E. Brosseau est parti pour la ville.

Mme E. Girard a donné naissance à un petit gosse. Parrain et marraine : Mr et Mme Flamand.

Plusieurs mariages sont à l'horizon pour les fêtes de Pâques entre autres, Mr J. A. Coutu avec Mlle E. P. Leroux, Melle Jennie House avec Mr E. Poitras, fils d'Elzéar Poitras de St Paul des Métis. Mr Jos. Jean qui était allé dans la Province de Québec par affaires " matrimoniales," nous est revenu content et satisfait de son voyage ; il va s'en dire qu'il n'est pas seul à présent. Une charmante Québecquoise a consenti à le suivre jusque dans ces pays lointain.

Il serait à désirer que plusieurs " bachelors " en fassent autant, car ici plus qu'ailleurs, c'est-à-dire dans l'Ouest, le beau sexe nous manque beaucoup, et c'est très regrettable aussi, car l'état de vieux garçon viendra endémique avant longtemps.

Si l'on expose du bois à l'action directe des rayons du soleil, il se produit au bout de quinze jours un brunissement assez prononcé des surfaces exposées, tandis que les parties soustraites à cette action restent claires et se détachent franchement sur les surfaces brunies. Cette propriété est utilisé pour obtenir une décoration analogue à la marqueterie. Une plaque de bois fraîchement rabotée sur laquelle on a placé un chablon en métal, en bois ou en papier est exposée aux rayons du soleil sous un châssis de photographe et cela pendant l'espace de huit à quinze jours. On aura soin de maintenir la planchette par de fortes traverses pour qu'elle ne se courbe pas. Le brunissage étant terminé on fixera le dessin ainsi obtenu au moyen d'un polissage ou d'un vernissage ou même d'un cirage. Ce sont les bois blancs qui se prêtent le mieux à ce genre de décoration, par exepmle le beau sapin ou le pin abattu depuis une année.

25

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LE BOSSU

—OU—

LE PETIT PARISIEN

(Suite)

---Des voleurs ! fit la bonne femme, quand la rue est éclairée comme en plein midi et pleine de monde. Va ouvrir.

--- Réflexion faite, grand'maman, j'aime mieux mettre la barre.

Mais il n'était plus temps ; on était las de frapper. La porte s'ouvrit discrètement, et une mâle figure, ornée de moustaches énormes, se montra sur le seuil. Le propriétaire de ces moustaches jeta un rapide coup d'œil tout autour de la chambre.

---As pas peur, fit-il, ce doit être ici le nid de la colombe, sandiéou !

Puis, se tournant vers le dehors, il ajouta ;

---Donne-toi la peine d'entrer, mon bon ; il n'y a qu'une respectable duègne et sa bagasse de petit poulet. Nous allons prendre langue.

En même temps, il s'avança, le nez au vent, le point sur la hanche, faisant osciller avec majesté les plis de son manteau. Il avait un paquet sous le bras.

Celui qu'il avait appelé "mon bon" parut à son tour. C'était aussi un homme de guerre, mais moins terrible à voir. Il était beaucoup plus petit, très-maigre, et sa moustache indigente faisait de vains efforts pour figurer ce redoutable croc qui va si bien au visage des héros. Il avait également un paquet sous le bras. Il jeta comme son chef de file, un regard autour de la ?mbre, mais ce regard fut beaucoup plus long et plus attentif.

C'était Jean-Marie Berrichon qui se répentait amèrement de n'avoir point posé la barre en temps utile. Il rendait cette justice aux nouveaux venus de s'avouer à lui-même qu'il n'avait jamais vu deux coquins d'aussi mauvaise mine. Cette opinion prouvait que Berrichon n'avait point fréquenté le beau monde, car, certes, Cocardasse junior et frère Amable Passepoil étaient deux magnifiques coquins. Il se glissa prudemment derrière sa grand'mère, qui, plus vaillante, demanda de sa grosse voix :

---Que venez-vous chercher ici, vous autres ?

Cocardasse toucha son feutre avec cette courtoisie noble des gens qui ont usé beaucoup de sandalles dans la poussière des salles d'armes. Puis il cligna de l'œil en regardant frère Passepoil. Frère Passepoil répondit par un clin d'œil pareil. Cela voulait dire sans doute bien des choses. Berrichon tremblait de tous ses membres.

—Eh donc ! respectable dame, dit enfin Cocardasse junior, vous avez un timbre qui me va droit au cœur. Et toi, Passepoil ?

Passepoil, nous le savons bien, était de ces âmes tendres que la vue d'une femme impressionne toujours fortement. L'âge n'y faisait rien. Il ne détestait même pas que la personne du sexe eût des moustaches plus fournies que les siennes. Passepoil approuva d'un sourire et mit son regard en coulisse. Mais admirer cette riche nature; sa passion pour la plus belle moitié du genre humain n'endormait point sa vigilance : il avait déjà fait dans sa tête la carte de céans.

La colombe, comme l'appelait Cocardasse, devait être dans cette chambre fermée, sous la porte de laquelle un rayon de vive lumière s'échappait. De l'autre côté de la salle basse, il y avait une porte ouverte, et à cette porte une clé.

Passepoil toucha le coude de Cocardasse et dit tout bas :

—La clé est en dehors.

Cocardasse approuva du bonnet.

---Vénérable dame, reprit-il, nous venons pour une affaire d'importance. N'est ce point ici que demeure...?

---Non, répondit Berrichon derrière sa grand'mère, ce n'est pas ici.

Passepoil sourit. Cocardasse frisa sa moustache,

---Capédédiou ! fit-il, voilà un adolescent *de bien belle espérance.*

---L'air candide, ajouta Passepoil.

---Et de l'esprit comme quatre, tron de l'air. Mais comment peut-il savoir que la personne en question n'est pas ici, puisque je ne l'ai point nommée ?

---Nous demeurons seul tous deux, répliqua sèchement Françoise.

—Passepoil ? dit le Gascon.

—Cocardasse ? répondit le Normand.

—Té ! aurais-tu cru que la vénérable dame aurait pu mentir comme une couquinasse normande ?

—Ma parole, reprit frère Passepoil d'un ton pénétré, comme un gascon, non, je ne l'aurais pas cru.

—Allons, allons, s'écria dame Françoise, dont les oreilles s'échauffaient. pas tant de bavardage. Il n'est pas l'heure de s'attarder chez les gens. Hors d'ici.

– Mon bon, dit Cocardasse, il y a une apparence de raison là dedans, l'heure elle est indue.

- Positivement, approuva Passepoil.

—Et cependant, reprit Cocardasse, nous ne pouvons nous en aller sans avoir obtenu de réponse, eh donc.

—C'est évident.

—Je propose donc, ma caillou, de visiter la maison honnêtement et sans bruit.

—J'obtempère, fit Amable Passepoil.

Et s'approchant vivement, il ajouta :

– prépare ton mouchoir, j'ai le mien. Tu vas prendre le petit, je me charge de la femme.

Dans les grandes occasions, ce Passepoil se montrait parfois supérieur à Cocardasse lui-même. Leur plan était *tracé.*

Passepoil se dirigea vers la porte de la cuisine. *L'intrépide* Françoise s'élança pour lui barrer le passage, tandis que Berrichon essayait de gagner la rue afin d'appeler du secours. Cocardasse le saisit par une oreille et lui dit:

–Si tu cries, je t'étrangle, pécaïré.

Berrichon, terrifié, ne dit mot. Cocardasse lui noua son mouchoir sur la bouche.

Pendant cela, Passepoil, au prix de trois égratignures et de deux bonnes poignées de cheveux, bâillonnait dame Françoise solidement. Il la prit dans ses bras, et l'emporta dans la cuisine, où Cocardasse apportait Berrichon.

Quelques personnes prétendent qu'Amable Passepoil profita de la position où etait dame Françoise pour déposer un baiser sur son front. S'il le fit, il eut tort ; elle avait été laide dès sa plus tendre jeunesse. Mais nous tenons à n'accepter aucune responsabilité au sujet de Passepoil. Ses mœurs étaient légères : tant pis pour lui.

Berrichon et sa grand'mère n'étaient pas au bout de leurs peines. On les garotta ensemble et on les attacha fortement au pied du bahut à vaisselle, puis on referma sur eux la porte à double tour. Cocardasse junior et Amable Passepoil étaient maîtres absolus du terrain.

X

DEUX DOMINOS.

Au dehors, dans la rue du Chantre, les boutiques *etaient toutes fermées.* Parmi les commères, celles qui ne dor*maient pas encore faisaient* foule et tapage à la porte du Palais-Royal. La Guichard et la Durand, Mme Balahault et Mme Morin, étaient toutes les quatre du même avis : jamais on n'avait vu entrer tant et de si riches toilettes aux fêtes de son Altesse Royale. Toute la cour était là.

Mme *Balahault.* qui *était* une personne considérable, jugeait en dernier essor les toilettes préalablement discutées par Mme Morin, la Guichard et la *Durand. Mais, par une transition* habile, on arrivait aux personnes, après *avoir épluché* la soie et les dentelles. Parmi toutes ces belles dames, il en était bien peu qui eussent conservé aux yeux de Mme Balahaut la robe nuptiale dont parle l'Ecriture.

Mais ce n'était plus déjà pour les dames que nos commères se pressaient *aux abords du Palais-Royal,* bravant les invectives des porteurs et des cochers, défendant leurs places contre les tard-venus, et piétinant dans la boue avec une longanimité digne d'éloges ; ce n'était pas non plus pour les *princes ou les grands seigneurs ;* on était blasé sur les dames, on avait eu des grands seigneurs et des princes en veux-tu en voilà. On avait vu passer Mme de Soubise avec Mme de la Ferté. Les deux belles La Fayette, la jeune duchesse de Rosny, cette blonde aux yeux noirs qui brouilla le ménage d'un fils de Louis XIV ; les demoiselles de Bourbon-Busset, cinq ou six Rohan de divers crus, des Broglie, des Chastellux, des Bauffremont, des Choiseul, des Coigny, et le reste. On avait vu passer M. le comte de Toulouse, frère de M. du Maine, avec la princesse, sa femme. Les présidents ne se comptaient plus, les ministres marquaient à peine ; on regardait pardessus les épaules les ambassadeurs. La foule restait pourtant et augmentait même de minute en minute. Qu'attendait donc la foule ? Elle n'eût pas montré tant de persévérance pour M. le régent lui-même. Mais c'est qu'il s'agissait, en vérité, d'un bien autre personnage. Le jeune roi. Non pas. Montez encore. Le Dieu, l'Ecossais, M. Law, la providence de tout ce peuple qui allait devenir un peuple millionnaire.

M. de Law de Lauriston, le sauveur et le bienfaiteur. M. Law, que cette même foule devait essayer d'étrangler à cette même place quelques mois plus tard. M. Law, dont les chevaux ne travaillaient plus, remplacés qu'ils étaient sans cesse par des attelages humains. La foule attendait ce bon M. Law. La foule était bien décidé à l'attendre jusqu'au lendemain matin.

Quand on songe que les poëtes accusent volontiers la foule d'inconstance, de légèreté, que sais-jè ? cette excellente foule, plus patiente qu'un troupeau de moutons, cette foule inébranlable, cette foule tenace, cette foule infatigable qu'on vit de tout temps encombrer les trottoirs mouillés, quinze heures durant, pour voir passer ceci ou cela, pas grand chose souvent, parfois rien du tout. Si les bœufs gras des cinquante derniers siècles savaient écrire.

La rue du Chantre, noire et déserte, malgré le voisinage de cette cohue et de ces lumières, semblait dormir. Ses deux ou trois réverbères tristes se miraient dans son ruisseau rangeux. Au premier abord, on n'y découvrait âme qui vive. Mais, à quelques pas de la maison de maître Louis, de l'autre côté de la rue, dans un enfoncement profond, formé par la récente démolition de deux masures, six hommes vêtus de couleurs sombres se tenaient immobiles et muets. Deux chaises à porteurs étaient à terre derrière eux. Ce n'était point M. Law que ceux-ci attendaient. *Ils avaient les yeux fixés* sur la porte close de la maison de maître Louis depuis que Cocardasse junior et frère Passepoil y étaient entrés.

Ceux-ci, restés seul dans la salle basse après leur expédition victorieuse contre Berrichon et dame Françoise se placèrent en face l'un de l'autre, et se regardèrent avec une mutuelle admiration.

—Sandiéou ! l'enfant, dit Cocardasse, tu n'a pas encore oublié ton métier.

–Ni toi non plus : c'est fait proprement, mais nous en sommes pour nos mouchoirs.

Si nous nous avons eu parfois à blâmer Passepoil, ce n'a point été par suite d'une injuste partialité. La preuve, c'est que nous ne craignons pas de signaler à l'occasion ses côtés vertueux: il était économe.

Cocardasse, entaché au contraire de prodigalité, ne releva point ce qui *avait trait ai mouchoirs.*

—Eh donc ! reprit-il, le plus fort est fait.

—Du moment qu'il n'y ait pas du Lagardère dans une affaire, fit observer Passepoil, tout va comme sur des roulettes.

-Et le Lagardère est loin, as pas pur.

—Soixante lieues de pays entre nous et la frontière.

Ils se frottèrent les mains.

—Ne perdons pas de temps, mon pigeon, reprit Cocardasse ; sondons le terrain. Voici deux portes.

Coin Féminin

CHRONIQUE

LA CORRESPONDANCE

(Suite)

La carte postale ordinaire ne doit jamais être employée en dehors de la correspondance commerciale. C'est un manque *d'égards que d'écrire, même* des banalités, à des amies sur une carte ouverte.

La correspondance sur cartes illustrées doit être, elle aussi, très discrète; ces cartes sont destinées à être placées dans un album, et, par conséquent, à être lues par tous,

L'échange de ces cartes, entre jeunes filles et jeunes gens, est toléré dans les milieux les plus "collets-montés." Il importe, cependant, que cet échange soit un peu surveillé ; une grande réserve est toute indiquée pour les jeunes correspondantes, elles s'adressent le plus souvent à de jeunes inconnus, qui peuvent très bien se moquer des velléités sentimentales qu'ils ne partagent pas. Les jeunes filles sont moqueuses, mais, lorsque la revanche leur est offerte, les messieurs ne manquent pas de la prendre, Echangez donc force cartes postales illustrées, mais bornez-vous à leur faire porter des choses tout à fait impersonnelles,

***

En France, il est de règle absolue, dans les milieux distingués et de bonne éducation, que jeunes filles et jeunes hommes ne correspnodent jamais entre eux par lettre ; c'est là, défense prudente et délicate. Cependant, plus que tout autre, peut-être, la jeune fille française, a cette tendance qui est la caractéristique des âmes tendres et élevées ; la sentimentalité, mais elle possède, aussi, innée, cette pudeur morale qui lui fait éprouver une sorte de répugnance. à l'idée de dévêtir son ame, devant un autre que celui qui sera l'élu, le mari.

Nous touchons là, à un des points les plus discutés de l'éducation moderne. Malgré ses inconvénients, cette réserve est exquise, qui fait abriter jalousement a tous les regards, les fleurs naïves et les purs enthousiasmes d'un cœur qui s'éveille. Les sentiments exposés à tous les vents, à tous les contacts. perdent, avec leurs parfums, leur sensibilité...

Voici à propos des correspondances entre fiancés, ce que dit une femme de lettres, française, à l'éducation aussi parfaite qu'àl'esprit tolérant et élevé :

"Lorsque les fiancés habitent la même ville, la chose est simplifiée, ils ne s'écrivent pas, puisque les convenances leur permettent de se voir chaque jour. Dans le cas contraire, une correspondance fréquente s'établit entre eux.

"Tout en laissant à la jeune fille le petit secret de ses premières impressions d'amour, une mère prudente ne manquera pas de surveiller beaucoup cette correspondance. Fiançailles ne veut pas dire mariage. Il en est qui se rompent et, dans ce cas pénible, une jeune fille regrette souvent d'avoir trop laissé voir ses sentiments. Certainement, les lettres se rendent en cas de rupture, mais il n'en reste pas moins un grand froissement de délicatesse à la pensée d'avoir mis son cœur à nu, pour être obligée ensuite de le reprendre.

"Une jeune fille bien élevée ne doit donc pas écrire à son fiancé sans montrer ses lettres à sa mère, dont la tendre sollicitude et l'expérience sauront lui éviter ce qu'elle pourrait regretter un jour."

MAGALI.

UN ROMAN ROYAL.

Au moment où j'écris, tous les regards—regards de femmes surtout—se portent sur cette terre de soleil et de passion : l'Espagne, où, terrible et douce attraction. se déroulent un roman royal et, peut-être, le prologue d'une guerre.

L'amour près de la haine... Ce rapprochement nous fait apparaître plus fantastique encore, le pays des manolas. Dans les plis sombres des manlilles brille l'éclair des poignards, la fleur du grenadier, piquée dans les bandeaux d'ébène, semble une fleur de chair sanglante . les sérénades ont des sonorités guerrières ; les baisers qui s'envolent, du bout des doigts blancs, par l'entrebaillement discret des persiennes, les chuchotis des "novios," se brisent dans un de ces sanglots étouffés, lent, continu, d'une désespérance anti-chrétienne, qu'on voudrait prolonger jusqu'à l'au revoir de l'être cher soudainement ravi.

Dans ce décor tragique, comme une douce vision, apparait la blonde fée du Nord : Ena de Battenberg.

Rien de délicieux comme le roman de ces "novios" princiers ! Un jour, chez l'ex-impératrice Eugénie, Alphonse XIII feuilletait un album de photographies. Ses yeux tombèrent, par hasard, sur le portrait d'une jeune fille délicieuse. blonde, vive, élancée, Ce fut pour le petit Roi le fameux coup de foudre.

–Qui est-ce ? demanda-t-il à l'impératrice.

- Mais, Sire, vous ne voyez donc pas la dédicace : "A ma chère marraine, l'impératrice Eugénie" ? J'ai bien eu d'autres filleules, mais celle-ci est la préférée ; elle s'appelle Eugénia de Battenberg, Ena, comme on la nomme familièrement en Angleterre. Elle est la fille de la princesse Béatrice, la petite-fille de la reine Victoria, son père est le prince Henri de Battenberg, qui est mort des fièvres en 1896, au retour d'une expépition contre les Achantis.

Celui qui, hier encore, était le roi-bébé, ne répondit rien, mais, de ce moment, son choix était fait. Absorbé, il contemplait les yeux purs regardant fièrement en face, et se demandait, le cœur serré d'un doute, si, librement, en dehors de toutes raisons d'état, la jolie princesse accepterait son choix.

Peu après, il était reçu à la cour d'Edouard VII et, séduit de plus en plus par la grâce blonde d'Ena, il demandait sa main. Et la bonne marraine, l'infortunée ex-impératrice des Français, qui avait reçu mainte confidence, sourit malicieusement, heureuse de ce jeune bonheur : son œuvre.

Ce que sont les fiançailles, dont la durée s'abrège ? Les journaux nous disent que le jeune roi est très empressé et d'autant plus qu'un point noir faillit obscurcir leur ciel d'azur. Ena de Battenberg était protestante et la reine d'Espagne doit être catholique. Par bonheur, la princesse éprouvait depuis son enfance un penchant très marqué pour le catholicisme et, comme l'amour rend fort, elle réussit à soulever tous les obstacles. Elle commença aussitôt l'étude de sa nouvelle religion et, peu avant son mariage, elle recevra la Sainte Communion des mains du Saint-Père.

L'Escurial est prêt à recevoir la jeune reine ; puisse-t-elle ne pas être trop fortement impressionnée par ce palais énorme, tenant du monastère et de la prison, et que Pilippe II voulut bâtir dans un désert pour ajouter encore à son austérite.

Sur l'ordre du monarque, les trois architectes, Batista, Herrera et Mora, lui donnèrent la forme d'un grile—le gril de Saint-Laurent, en l'honneur duquel Philippe II avait fait vœu pendant la bataille de Saint-Quentin, où l'artillerie espagnole avait détruit une église dédiée à ce saint, d'élever un monastère et une église. Au monastère et à l'église s'ajouta un palais. Au palais s'ajouta un tombeau et quel tombeau ! Le fameux Pudridero—le Pourrisoir—où les corps des souverains espaguols restent exposés pendant cinq ans avant d'être portés dans des sarcophages de marbre au Pautéon de "los Réges."

Un séjour dans un tel lieu est fait pour troubler une imagination du Nord, toujours quelque peu superstitieuse, mais le métier de reine a, lui aussi, ses grâces d'état. Souhaitons que Dieu ne les lui ménage pas. Le ciel politique est sombre en Espagne, il y a même une certaine crânerie à accepter la couronne royale, devant le flot de la démocratie montant sans cesse et menaçant de submerger le trône.

Puisse la grâce et la bonté de la jeune reine conquérir le peuple et le roi-bébé, sous la protection des ses deux anges gardiens, Marie-Christine et Ena, devenir le roi-grand-père.

M.

Les Cygnes.

Les grands cygnes altiers glissent sur les eaux calmes,
Leurs fins cols au soleil scintillent, onduleux,
Les cygnes indolents écrasent de leurs palmes
Les roseaux frissonnants et les fiers iris bleus.

Ils sont blancs, verts ou gris, et vont d'îles en îles,
Leurs yeux d'obscur cristal ont de furtifs éclairs,
Et leurs rames de chair aux mouvements tranquilles
Ourlent de sillons doux les flots larges et clairs.

Et la fontaine pleure et l'iris bleu s'incline
Vers l'onde où son profil se reflète et se fond,
Tandis qu'un blanc ramier de sa grâce câline,
Baisant le pur cristal, fuit vers le bois profond.

BARONNE DE BAYE.

RECETTES ET CONSEILS PRATIQUES.

ŒUFS AU MIROIR.

Etendez un peu de beurre sur un plat qui aille au feu ; cassez les œufs avec précaution pour ne pas crever le jaune ; disposez, de place en place, sur les œufs de petits morceaux de beurre gros comme des noisettes, et de tout petits tas de crême ; saupoudrez de sel et poivre. Faites cuire dans le fourneau ; servez lorsque le blanc sera à peu près pris. Il faut autant que possible que le jaune soit liquide.

ŒUFS BROUILLÉS.

Mettez les œufs dans un plat avec beurre, sel et poivre ; battez et mêlez bien ; posez sur le feu assez vif en remuant toujours et en soulevant par lames avec la fourchette le mélange partout où il prend.

NETTOYAGE DE COLLETS DE VÊTEMENTS

Avec une éponge inbibée de pétrole, frottez la partie salie, vous servant du dos d'une lame de couteau ; faites sortir les malpropretés en appuyant fortement ; répétez l'opération jusqu'à ce que le pétrole, raclé ainsi, sorte claisr ; rincez alors à l'eau fraîche.

$2,000,000

Seraient enfouies dans une petite Ile du Golfe Saint-Laurent.

Boston, Mass.—Une femme du nom de Sadie J. Mason se prétend propriétaire d'un secret d'une importance extraordinaire. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une somme de $2,000,000 qui aurait été enfouie par des pirates dans une petite île du golfe Saint-Laurent et qui n'est connue que d'elle. Madame Mason annonce dans les journaux qu'elle a besoin de capitaux pour lui permettre de freter un navire, afin d'aller exhumer le trésor en question.

Qu'y a-t-il de vrai en cela ?

Le Grain.

Le département du commerce a été informé qu'au 1er du courant, les élévateurs à grains avaient reçu 39,688,-705 minots contre 23,831,383 minots l'an dernier. 34,794,323 ont été expédiés cette année contre 18,640,109 à cette époque l'an dernier.

Recouillie sur la devanture d'un magasin ;

" N'allez pas vous faire voler ailleurs, venez ici ".

Il montrait l'appartement d'Aurore et le haut de l'escaliero turnant. Passepoil se caressa le menton.

–Je vais glisser un coup d'œil par la serrure, dit-il en se glissant déjà vers la chambre d'Aurore.

Un regard terrible de Cocardasse junior l'arrêta.

—Capédédiou ! fit le Gascon, je ne souffrirai pas cela. C'ta petite conquinasse elle est à faire sa toilette : respectons la décence.

Passepoil baissa les yeux humblement.

- Ah ! mon noble ami, fit-il, que tu es heureux d'avoir de bonnes mœurs.

—Tron de l'air ! je suis comme cela, et sois sûr, mon bon, que la fréquentation d'un homme tel que moi finira par te corriger. Le vrai philosophe il commande à ses passions.

–Je suis l'esclave des miennes, soupira Passepoil ; mais c'est qu'elles sont si fortes.

Cocardasse lui toucha la joue paternellement.

–A vaincre sans péril, déclama-t-il avec gravité, on triomphe sans agrément. Monte un peu voir ce qu'il y a là-haut.

Passepoil grimpa aussitôt comme un chat.

- Fermée, dit-il en levant le loquet de la porte de maître Louis.

- Et par le trou ? Ici, la décence le permet.

—Noir comme un four.

- Viens ça, mon tout doux. Recapitulons un peu les instructions de ce bon M. de Gonzague.

—Il nous a promis, dit Passepoil, cinquante pistoles à chacun.

–A certaines conditions. "Primo."

Au lieu de poursuivre, il prit le paquet qu'il avait sous le bras. Passepoil fit de même. A ce moment, la porte que Passepoil avait trouvée close au haut de l'escalier tourna sans bruit sur ses gonds. La figure pâle et fûté du bossu parut dans la pénombre. Il se prit à écouter. Les deux maître d'armes regardaient leurs paquets d'un air indécis.

—Est-ce absolument nécessaire ? demanda Cocardasse, qui frappa sur le sien d'un air mécontant.

—Pure formalité, repliqua Passepoil. Eh donc ! Normand, tire-nous de là.

—Rien de plus simple. Gonzague nous a dit : " Vous porterez des habits de laquais ; " nous les porterons fidèlement... sous notre bras.

Le bossu se mit à rire.

—Sous notre bras ! s'écria Cocardasse enthousiasmé : tu as de l'esprit comme un démonio, ma caillou !

—Sans mes passions et leur tyrannique empire, répliqua sérieusement Passepoil, je crois que j'aurais été loin.

Ils déposèrent tous les deux sur la table leurs paquets, qui contenaient des habits de livrée. Cocardasse poursuivit.

—M. de Gonzague nous a dit en second lieu : " Vous vous assurerez que la litière et les porteurs attendent dans la rue du Chantre."

—C'est fait, dit Passepoil.

—Oui bien, fit Cocardasse en se grattant l'oreille ; mais il y a deux chaises, que penses-tu de cela, toi, mon minion ?

—Abondance de bien ne nuit pas, décida Passepoil ; je n'ai jamais été en chaise.

—Té ! ni moi non plus.

—Nous nous ferons porter à tour de rôle pour revenir à l'hôtel.

—Réglé. Troisièmement : " Vous vous introduirez dans la maison."

—Nous y sommes.

—" Dans la maison, il y a une jeune fille..."

—Tiens, mon ami, s'écria frère Passepoil, regarde, me voilà tout tremblant.

—Et tout blême, qu'as-tu donc ?

—Rien que pour entendre parler de ce sexe auquel je dois tous mes malheurs...

Cocardasse lui frappa rudement sur l'épaule.

—As pas pur ! fit-il, mon bon ; entre amis, on se doit des égards. Chacun a ses petites faiblesses : mais, si tu me romps encore les oreilles avec tes passions, sandiéou ! je te les coupe.

Passepoil ne releva point la faute de grammaire, et comprit bien qu'il s'agissait de ses oreilles. Il y tenait, bien qu'il les eût longues et rouges.

—Tu n'as pas voulu que je m'assure si la jeune fille était là, dit-il.

—La ragaze elle y est, répliqua Cocardasse ; écoute plutôt.

Un joyeux éclat de rire se fit entendre dans la pièce voisine. Frère Passepoil mit la main sur son cœur.

—" Vous prendrez la jeune fille, poursuivit Cocardasse récitant sa leçon, ou plutôt vous la prierez poliment de monter dans la litière, que vous ferez conduire au pavillon..."

—" Et vous n'emploierez la violence, ajouta Passepoil, que s'il n'y a pas moyen de faire autrement."

—C'est cela ! Et je dis que cinquante pistoles font un bon prix pour une pareille besogne !

—Ce Gonzague est-il assez heureux ! soupira tendrement Passepoil.

Cocardasse toucha la garde de sa rapière. Passepoil lui prit la main.

—Mon noble ami, dit-il, tue-moi tout de suite, c'est la seule manière d'éteindre le feu qui me dévore. Voilà mon sein, perce-le du coup mortel.

Le Gascon le regarda un instant d'un air de compassion profonde.

—Pécaïré ! fit-il, ce que c'est que de nous ! Voici une bagasse qu'elle n'emploiera pas une seule de ses cinquante pistoles à jouer ou à boire !

Le bruit redoubla dans la chambre voisine. Cocardasse et Passepoil tressaillirent, parce qu'une voix grêle et stridente prononça tout bas derrière eux :

—Il est temps !

Ils se retournèrent vivement. Le bossu de l'hôtel de Gonzague était debout auprès de la table, et défaisait tranquillement leurs paquets.

—Oh imé ! fit Cocardasse, par où a-t-il passé celui-ci ?

Passepoil s'était prudemment reculé.

Le bossu tendit une veste de livrée à Passepoil, une autre à Cocardasse.

—Et vite ! commanda-t-il sans élever la voix.

Ils hésitèrent. Le Gascon surtout ne pouvait point se faire à l'idée d'endosser cet habit de laquais.

—Capédédiou ! s'écria-t-il, de quoi te mêles-tu toi ?

—Chut ! siffla le bossu, dépêchez.

On entendit à travers la porte la voix de dona Cruz qui disait :

—C'est parfait ! Il ne manque plus que la litière.

—Dépêchez ! répéta impérieusement le bossu.

En même temps, il éteignit la lampe.

La porte de la chambre d'Aurore s'ouvrit, jetant dans la salle basse une lueur vague. Cocardasse et Passepoil se retirèrent derrière la cage de l'escalier pour faire rapidement leur toilette. Le bossu avait entr'ouvert une des fenêtres donnant sur la rue du Chantre. Une des litières s'ébranla. Les deux caméristes traversaient en ce moment la chambre à tâtons. Le bossu leur ouvrit la porte.

—Etes-vous prêts ? demanda-t-il tout bas.

—Nous sommes prêts, répondirent Cocardasse et Passepoil.

—A votre besogne !

Dona Cruz sortait de la chambre d'Aurore en disant :

—Il faudra bien que je trouve une litière ! Le diable galant n'avait donc pas songé à cela ?

Derrière elle, le bossu referma la porte. La salle basse fut plongée dans une complète obscurité. Dona Cruz n'avait pas peur des hommes ; c'était vers le démon que l'obscurité tournait ses terreurs. On venait d'évoquer le diable en riant : dona Cruz croyait déjà sentir ses cornes dans les ténèbres. Comme elle revenait vers la porte d'Aurore pour l'ouvrir, elle rencontra deux mains rudes et velues qui saisirent les siennes. Ces mains appartenaient à Cocardasse junior. Dona Cruz essaya de crier. Sa gorge, convulsivement serrée par l'épouvante, étrangla sa voix au passage. Aurore, qui se tournait et se retournait devant son miroir, car la parure la faisait coquette Aurore ne l'entendit point, étourdie qu'elle était par les murmures de la foule massée sous ses fenêtres. On venait d'annoncer que le carosse de M. Law, qui venait de l'hôtel d'Angoulème, était à la hauteur de la croix du Trahoir.

—Il vient ! il vient ! criait-on de toutes parts.

Et la cohue de s'agiter follement.

—Mademoiselle, dit Cocardasse en dessinant un profond salut qui fut perdu, faute de quinquet, permettez-moi de vous offrir la main, vivadiou !

Dona Cruz était à l'autre bout de la chambre. Là, elle rencontra deux autres mains, moins poilues, mais plus calleuses, qui étaient la proprieté de frère Amable Passepoil. Cette fois, elle réussit à pousser un grand cri.

--Le voici ! le voici ! disait la foule.

Le cri de la pauvre dona Cruz fut perdu, comme le salut de Cocardasse. Elle échappa à cette seconde étreinte, mais Cocardasse la serrait de près. Passepoil et lui s'arrangeait pour lui fermer toute autre issue que la porte du perron. Quand elle arriva auprès de cette porte, les deux battants s'ouvrirent. La lueur des réverbères éclaira son visage. Cocardasse ne put retenir un mouvement de surprise. Un homme qui se tenait sur le seuil, en dehors, jeta une mante sur la tête de dona Cruz. On la saisit, demi-folle d'effroi, et on la poussa dans la chaise, dont la portière se referma aussitôt.

—A la petite maison derrière Saint-Magloire ! ordonna Cocardasse.

La chaise partit. Passepoil rentra, frétillant comme un goujon sur l'herbe. Il avait touché de la soie ! Cocardasse était tout pensif.

—Elle est mignonne ! dit le Normand, mignonne, mignonne ! Oh ! le Gonzague !

—Capédiou ! s'écria Cocardasse, en homme qui veut chasser une idée importune, j'espère que voici une affaire menée adroitement.

—Quelle petite main satinée.

—Les cinquante pistoles elles sont à nous. Je te l'ai dit : du moment qu'il n'y a pas du Lagardère dans une aventure...

Il regarda tout autour de lui, comme s'il n'eût point été parfaitement convaincu de ce qu'il avançait.

—Et la taille, fit Passepoil. Je n'envie à Gonzague ni ses titres ni son or ; mais...

—Allons ! interrompit Cocardasse, en route !

—Elle m'empêchera longtemps de dormir !

Cocardasse le saisit au collet et l'entraina ; puis, se ravisant :

—La charité nous oblige à délivrer la vieille et son petit, dit-il.

—Ne trouves-tu pas que la vieille est bien conservée ? demanda frère Passepoil.

Il eut un maître coup de poing dans le dos. Cocardasse fit tourner la clé dans la serrure. Avant qu'il eût ouvert la voix du bossu, qu'ils avaient presque oubliée, se fit entendre du côté de l'escalier.

—Je suis assez content de vous, mes braves, dit-il ; mais votre besogne n'est pas finie. Laissez cela.

—Il a le verbe haut, ce petit tron de diou de mal-bâti ! grommela Cocardasse.

—Maintenant qu'on ne le voit plus, ajouta Passepoil, sa voix me fait drôle d'effet. On dirait que je l'ai entendue quelque part autrefois.

Un bruit sec et répété annonça que le bossu battait le briquer. La lampe se ralluma.

—Q'avons-nous donc encore à faire, s'il vous plaît, maître Esope ? demanda le gascon. Té ! c'est ainsi qu'on vous nomme, je crois ?

—Esope, Jonas, et d'autres noms encore, repartit le petit homme. Attention à ce que je vais vous ordonner !

—Salue Sa Seigneurie, Passepoil. Ordonner, peste.

Cocardasse mit la main au chapeau. Passepoil l'imita en ajoutant d'un ton railleur.

—Nous attendons les ordres de Son Excellence.

—Et bien vous faites, prononça sèchement le bossu.

Nos deux estafiers échangèrent un regard. Passepoil perdit son air de moquerie et murmura :

(Suite à la 6ième page)

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

P. E. LESSARD, Président — A. BOILEAU, Secrétaire-Trésorier — Hon. P. ROY, Directeur-Gérant

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.
PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes communications et lettres doivent être adressés :
LE COURRIER DE L'OUEST
BOITE 25
EDMONTON, ALTA.

Jeudi, 22 Mars 1906

L'OUVERTURE DE LA SESSION LEGISLATIVE

Jeudi dernier a eu lieu l'ouverture de la session législative de la Province d'Alberta.

Le Parlement était au grand complet et c'est au milieu d'une foule élégante et choisie que nos députés ont commencé la première séance.

Le discours du Trône, prononcé par l'Hon. Lieutenant Gouverneur, discours que nous reproduisons *in extenso* a été écouté avec la plus grande attention et a produit une profonde impression.

Si nos députés ne manquent de suivre ses directions en aucun point, nous pouvons d'ores et déjà prédire à notre chère province une ère de prospérité brillante qui l'aura vite placée au premier rang des provinces du Dominion.

Mais la législation d'une province comme la nôtre, formée des éléments les plus divers, voire même les plus disparates, où toutes les croyances et toutes les religions se trouvent réunies comme dans une moderne Babel spirituelle, les soins a apporter à la prospérité matérielle sont en quelque sorte les plus aisés, car on peut pour ceux-là compter sur la bonne volonté de tous. La difficulté est bien plus grande lorsqu'il s'agit de légiférer sur les questions religieuses, en toute équité avec l'impartialité la plus absolue, en ménageant, cependant, les susceptibilités de tous. Et la difficulté se complique encore de ceci, que souvent les concours les plus précieux manquent ; souvent, en effet, au lieu de la lumière et la justice n'apporte-t-on pas dans ces discussions l'esprit de secte et le parti pris le plus violent.

Mais nous n'avons sans doute pas à nous plaindre de cela, la majeure partie des représentants de la Province est libérale et nous savons ce que signifie ce titre.

Aussi la législature nouvelle s'annonce-t-elle comme devant porter de bons fruits, et ceci nous fait regretter plus amèrement encore de ne pas voir un seul député Canadien-Français siéger dans l'Assemblée. Encore une fois, nous n'avons pas su laisser de côté les intérêts particuliers, les querelles de clocher, et ne voulant voir que la personnalité des candidats nous avons fait litière des principes.

Cependant comme un bon père qui veut atténuer la faute de ses enfants, Sir Wilfrid Laurier vient de nous donner un représentant au Sénat. Malgré notre conduite un peu mesquine, il n'a pas voulu que nos droits risquent d'être méconnus. En élevant l'Hon. Dr Roy à la dignité de sénateur, il nous donne une leçon que nous devrions bien méditer et dont nous devrions ressentir quelque honte.

Mais ce n'est pas pour récriminer que nous avons jeté ce coup d'œil en arrière, non ! c'est pour dégager de nos fautes d'utiles enseignements pour l'avenir.

DISCOURS DU TRONE

Monsieur l'Orateur et Messieurs de l'Assemblée Législative :

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de l'ouverture de la première législature de la Province d'Alberta.

La venue de l'Autonomie Provinciale pour l'Alberta et la province sœur de Saskatchewan est une cause de satisfaction, non-seulement pour les habitants de ces provinces, mais encore pour tous ceux du Dominion. En votre nom, je remercie les représentants des provinces ainées pour les paroles de bienvenue contenues dans les adresses adoptées dans leurs Assemblées Législatives. Je salue, comme des frères, nos devanciers dans la grande famille de la Confédération où nous sommes heureux d'entrer. Je vous félicite de l'honneur que vous avez de prendre part à un événement tel que l'ouverture de la première assemblée représentative de la Province, événement d'une importance si grande pour le Dominion et pour l'Ouest Canadien.

Il m'est agréable d'assurer de votre part, à notre Souverain le Roi Edouard VII et à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine Alexandra, la loyauté et la soumission de notre peuple à la Couronne Britannique. Nous nous réjouissons en pensant que nous aurons bientôt l'honneur d'avoir la visite de Son Altesse Royale le Prince Arthur de Connaught.

Il me fait plaisir de souhaiter, en votre nom, la bienvenue à tous les colons qui ont afflué dans notre province durant l'année dernière. En même temps, que nous sommes heureux de constater avec quelle rapidité, sans précédent, le population de notre province s'accroît, il nous fait plaisir de constater le caractère irréprochable des immigrants. Mon gouvernement apportera un soin spécial à encourager, par tous les moyens en son pouvoir, cette immigration.

Nous rendons grâce à la Providence pour l'abondance des récoltes de l'année écoulée. Et comme les produits de la terre sont la base de tout progrès matériel d'un pays, le don glorieux que cette province a reçu, justifie notre confiance sans borne dans l'avenir.

Dans toutes les parties de la Province on trouve des marques de l'activité croissante et de l'esprit d'entreprise de notre population, plus spécialement en ce qui concerne l'agriculture et l'industrie laitière, l'importance croissante de cette dernière industrie attire nos sollicitudes. Mon gouvernement prendra des mesures pour assister et encourager l'établissement et l'entretien des beurreries controllées par le gouvernement. D'ailleurs, en temps opportun, votre attention sera attirée sur ce sujet, dont l'importance est considérable pour la classe agricole.

Des mesures proposant une réglementation pour l'amélioration du bétail et de l'agriculture en général seront aussi soumises à votre attention.

On vous soumettra également des mesures relatives à l'enrégistrement des marques (*brands*) et pour l'encouragement effectif de l'industrie de l'élevage. A ce sujet, nous croyons que l'apport du public aux expositions pourrait être augmenté et on vous demandera de passer un amendement à la loi, à cet effet.

L'organisation de la Province sur des bases constitutionnelles exactes est d'une importance capitale et, pour que la chose publique soit agérée d'une manière efficace et expéditive, il est nécessaire que l'administration des différentes branches du service public soit mise à la charge de départements appropriés. A cet effet, des mesures pourvoyant à l'organisation convenable et efficace des différentes branches du service public, seront soumises à votre appréciation.

L'affluence des immigrants et l'accroissement rapide de la population de la Province, rendent indispensable une politique progressive relativement à la construction et à l'entretien des chemins et des ponts, et votre assentiment sera demandé pour les réglementations que l'on se propose de faire à cet effet.

Les devoirs de la Province relativement à l'administration de la justice et des aliénés, ainsi que les mesures nécessaires pour les édifices publics vous seront soumis en même temps que les projets de dépenses pour l'année prochaine.

Les besoins croissants de l'activité commerciale et sociale dans la Province nécessitent le perfectionnement des communications téléphoniques entre les différentes parties de la Province. On vous demandera de considérer les moyens à prendre à cet effet.

La loi actuelle relative à la santé publique et aux mesures sanitaires, ayant eté trouvée impraticable et, dans plusieurs cas, insuffisante pour faire face aux besoins croissants de la Province, mon gouvernement est désireux de la modifier et de la rendre applicable à toutes les phases de la santé publique. Une mesure, à cet effet, vous sera soumise.

Parmi les autres mesures qui vous seront soumises sont : un bill pourvoyant à l'enrégistrement des titres de terrains dans la Province ; un bill pourvoyant à l'établissement d'une université lorsque les besoins de la Province le demanderont ; un bill pourvoyant à la nomination des officiers publics tels que : les Coroners, Juges de Paix, Shérifs, Huissiers.

La loi actuelle relativement à la réglementation des mines de charbon et à l'inspection des chaudières à vapeur ayant été trouvée peu appropriée, vous serez appelés à légiférer sur ce sujet.

Les comptes publics vous seront soumis aussitôt que possible et les prévisions de l'année qui vient seront aussi soumises à votre approbation.

Monsieur l'Orateur, Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je vous invite à porter toute votre attention aux différentes matières que j'ai indiqué plus haut et à toutes autres questions qui pourront être portées devant vous. J'ai pleine confiance que le résultat de vos délibérations tendra au bien de la Province et du Dominion en général.

CORRESPONDANCE DE WINNIPEG

Winnipeg, 19—L'arrivée du printemps a ramené un peu d'activité dans les transactions immobilières et l'état du marché pour les biens fonds est de nature à rassurer ceux qui ont pu craindre que les valeurs avaient été surfaites durant les dernières années de prospérité. Cette crainte s'est manifestée l'automne dernier chez quelques uns, quand ils ont constaté une baisse dans les loyers dans certaines parties de la ville et qu'ils ont vu que des maisons, qui ne devaient être terminées qu'au commencement de l'hiver restaient sans locataires.

C'était un état de chose qui surprenait à Winnipeg, parce qu'on n'y était pas habitué. Depuis nombre d'années, la construction de maisons comme l'ouverture de nouvelles rues et l'introduction des services d'eau et d'égoûts ne pouvaient tenir tête à l'immigration qui nous arrivait des quatre coins du globe.

Il en était résulté une congestion de population qui avait fait monter les loyers des maisons tant soit peu habitables hors de toute proportion avec leur valeur. Il devait nécessairement arriver une réaction à cet état anormal qui faisait le désespoir des nouveaux arrivés dans la ville qui étaient obligés de se trouver un logement.

Cette réaction est venue l'automne dernier, à la suite de l'érection de plus de dix millions de constructions en une seule saison. Un état de chose plus rationel existe maintenant et l'on trouve plus facilement à se loger, bien que les loyers restent suffisamment élevés pour rapporter un joli revenu à ceux qui veulent faire des placements.

Les transactions qui se sont faites ce printemps, bien qu'encore peu considérables, indique la confiance générale, car la valeur des terrains s'est bien maintenue. Le fait est qu'il y aurait certainement une fortune à faire pour celui qui introduirait quelques idées nouvelles dans l'art de la construction des petits logements, faciles à chauffer, possèdant toutes les commodités modernes, et complètement indépendant des voisins. C'est un art inconnu de nos architectes, qui ne voient pas de milieu entre l'*appartment house*, dispendieuse et participant trop au caractère de l'hôtel public et le cottage qui est ouvert à tous les vents même quand il ne manque pas de toutes les commodités.

Sous ce dernier rapport, cependant, Winnipeg a fait d'immenses progrès depuis un an et la transformation va se continuer cette année. Comme mesure d'hygiène, la ville est obligée d'exiger la sanitation des cabinets d'aisance et cela entraîne généralement l'introduction du bain dans les maisons.

Le grand problème pour la ville, maintenant, est de s'assurer un approvisionnement d'eau pure pour l'avenir. Quand l'aqueduc actuel, alimenté par une série de puits artésiens, fut installé, les constructeurs assurèrent qu'il fournirait l'eau pour une population de cent mille âmes, chiffre qu'on ne croyait pas atteindre avant longtemps. Mais les cent mille âmes sont maintenant ici, et si les progrès des années passées se continue, nous auront doublé ce chiffre d'ici à six ou sept ans. Il y a donc urgence en la demeure.

Ce qui est rassurant, c'est qu'il ne s'agit que d'une question d'argent, car à une cinquantaine de milles de la ville se trouvent la rivière Winnipeg et des lacs qui offrent une source inépuisable d'eau la plus pure. La législature, à sa dernière session, a autorisé le conseil de ville à nommer une commission spéciale pour préparer les plans nécessaires pour amener cette eau à la ville, et il faut espérer qu'action sera prise immédiatement ; car il est probable que tout en s'approvisionnant d'eau la ville peut s'assurer aussi un pouvoir électrique très avantageux pour les fins industrielles.

Les grands projets pour assurer l'avenir de la ville du reste ne manquent pas. On ne parle en ce moment que nouvelles lignes de chemins de fer.

Le Canadian Northern de MM. Mackenzie & Mann, pour lequel le gouvernement Roblin vient encore, durant cette session, de garantir des débentures au montant de $1,100,000, construira plusieurs embranchements dans la province durant la prochaine saison. Les plans sont aussi préparés pour l'érection de la nouvelle gare de cette compagnie sur l'emplacement actuel, entreprise qui coûtera dans les trois millions et pour laquelle la Législature du Manitoba a voté une garantie d'un million.

Quelque retard a été causé dans le commencement des travaux pour cette gare par suite des négociations avec le Grand Tronc Pacifique, pour assurer aux deux compagnies une entrée commune dans Winnipeg. A un moment donné on a crû que l'affaire était bâclée, que le C. N. R. et le G. T. P. avaient fait alliance. Mais les officiers du Grand Tronc Pacifique ont gardé sur ce point un silence mystérieux ; et dans ces derniers temps l'attention du public a été attiré sur un autre point par les transactions énormes qui se font dans la partie nord de la ville entre les rues Ross et Pacific, qui s'étendent parrallèle, et à une courte distance des voies du Pacifique Canadien. Les achats se font par l'entremise d'agents qui refusent de dire pour qui ils agissent. On estime que les deux tiers des immeubles entre ces deux rues sur un parcours d'un mille ont changé de mains depuis quelques mois, les vendeurs s'engageant à vider les lieux à un mois d'avis. Quand le restant des immeubles compris dans le carré indiqué auront été acquis, cela représentera un déboursé de $2,000,000.

On affirme que l'homme au fond de cette affaire n'est autre que J. J. Hill, du Great Northern. Le millionnaire américain avait autrefois ses entrées à Winnipeg. Il vendit la partie canadienne de son réseau au gouvernement Roblin, qui prétendait vouloir établir un chemin de fer d'Etat, sur lequel toutes les compagnies auraient droit de circuler ; mais aussitôt la transaction terminée, M. Roblin s'empressa de livrer la propriété à Mackenzie & Mann, de sorte que M. Hill se trouva exclu du Canada. Depuis cette époque, il n'a cessé de travailler pour y rentrer par divers points. Déjà, il a obtenu plusieurs chartres pour la construction de lignes dans la Colombie Anglaise, et il pousse actuellement avec vigueur la construction du chemin de fer avec Winnipeg en passant par Carman et Portage la Prairie. On prête même au président du Great Northern le projet de construire une ligne complète entre Weyburn et Winnipeg.

Or, les propriétés que l'on achète en ce moment entre les rues Ross et Pacific, à Winnipeg, seraient destinées à l'érection d'une superbe gare-terminus pour ces lignes et le Grand Tronc Pacifique aurait été induit à renoncer à ses projets avec le Canadian Northern pour entrer en alliance avec M. Hill dans ce but. Les deux nouvelles lignes entreraient ainsi dans la ville par l'Ouest et auraient leur gare à deux pas de celle du Pacifique.

La lumière complète se fera bientôt sur ces projets divers, car la compagnie du Grand Tronc Pacifique est évidemment déterminée à entrer en concurrence pour le traffic des blés de l'Ouest le plus tôt possible. Les travaux entre Brandon et Winnipeg marchent avec rapidité, et le gouvernement a promis de hâter la construction de la section de l'Est de façon à permettre à la compagnie d'atteindre Fort William l'automne prochain. Le Grand Tronc Pacifique, à part sa ligne principale qui passe à dix milles au nord de Brandon, aura une ligne directe à Regina, plus courte et plus facile que celle du Pacifique Canadien.

Ce sont là autant d'excellentes nouvelles pour les cultivateurs du Nord-Ouest, car tout cela veut dire, transports plus faciles et à meilleur marché. Edmonton, et Winnipeg, en bénéficieront également.

Quand tous ces projets seront réalisés on comprendra encore mieux la sagesse de la politique du gouvernement Laurier.

XXX.

Cartes Professionnelles

L. DUBUC, M. A., A. DUBUC, B. A.
OMER ST GERMAIN.

DUBUC & DUBUC

AVOCATS et NOTAIRES

Avocats, Solliciteurs, Avoués, Notaires, etc., pour les provinces d'Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Québec.

Boite de Poste 543, Téléphone 287
Bureaux :

Au-dessus de la Banque Imperiale

ARGENT à prêter et à placer, fonds privés et de compagnies.

Dr P. ROY,

MEDECIN - CHIRURGIEN
Elève des Hopitaux de Paris et New-York.

Spécialités : Maladies des yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
Examen des yeux pour choix de Lunettes.

HEURES DE CONSULTATION :
2 p. m. à 5 p. m.

Téléphones : Bureau 86
Résidence 188

Dr D. FERRIS,

MEDECIN et CHIRURGIEN

Bureau : McLeod Block.
Résidence : Coin de la 5me Rue et de l'Avenue Peace
Téléphone 134 et 193

Dr A. BLAIS,

MEDECIN et CHIRURGIEN
Ancien Interne de l'Hopital Péan, Paris

Bureau : Heiminck Block, **Tel. 174**
Résidence : 6me Rue Ouest près de la rue Main, **Tel. 181**
CONSULTATION ; De 11 à 12 a.m.
Et de 2 à 5 p.m.

Dr GIROUX

MEDECIN ET CHIRURGIEN

ST. ALBERT, ALTA.

TAYLOR, BOYLE & GARIEPY

PROCUREURS, AVOCATS,
NOTAIRES, AVOUÉS, ETC.

Solliciteurs pour la "Canadian Bank of Commerce," la " Sun and Hastings Loan and Saving Co.," la "Great West Life Assurance Co.," la " Standard Loan Co., " "l'Union Trust, " la " Dominion Life Assurance Co.," la " Imperial Life Assurance Co." " Brandstreet's Co. " " International Mercantile Agency. " " International Harvester Co."

ARGENT A PRETER

H. C. Taylor, M. A. L.L.B.
J. R. Boyle. M. P. P.
Wilfrid Gariepy, B.A., B.C.L.

Bureaux : Bloc Gariepy & Lessard
Edmonton, Alta., Canada.
Boite de Poste " A " Téléphone 25
Adresse télégraphique " TABOGA."

SHORT, CROSS, BIGGAR & EWING

AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
Bureau Cameron Block, Edmonton, Alta.
Argent à prêter
Procureurs pour la Banque des Marchands du Canada, et pour la Banque Union.
Wm. Short, C. W. Cross
O. M. Biggar, A. F. Ewing

NOEL, NOEL & CORMACK,

AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
EDMONTON, Alta, DAWSON, Y.T.
BUREAU A EDMONTON; BLOC POTTER & McDOUGALL, Coin des rues Jasper et McDougall

---

R. W. Cautley, D. L. S. R. H. Cautley, D. L. S
J. L. Coté, D. L. S.

CAUTLEY, COTÉ & CAUTLEY

ARPENTEURS & INGÉNIEURS CIVILS
EDMONTON
Bureau : Sandison Block Boite Postale 6

Dr R. H. TILL

DENTISTE
Edmonton
Bureau au-dessus du magasin de J. I. Mills

BECK, EMERY & NEWELL,

AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
N. D. Beck, Administrateur public,
E.C.Emery, C.F.Newell, S.E.Bolton
Bureau en haut de la Banque Imperiale
Edmonton, Alta.

A. MICHAUD

Ingénieur Civil, Diplomé de l'Ecole Polytechnique, Montréal, Arpenteur Fédéral et Provincial.

TELEPHONE No 412, BOITE POSTALE No 524.
BUREAU, Bloc McLeod - - - - Jasper Avenue,

EDMONTON Alta.

C. E. Bourgault.

ARPENTEUR.
St-ALBERT, Alta.

Dr O. F. Strong

DENTISTE
EDMONTON, ALTA.

TEMPERANCE HOTEL

Avenue Jasper-Est.

Est maintenant ouvert nuit et jour.
Repas à toutes heures.

E. DENANCOURT
Propriétaire.

M. R. Brutinelle

Vient d'ouvrir une comfortable
MAISON DE PENSION
Au coin sud de la Jasper et de la 6me rue

L'Orchestre de Clarke

(Clarke's Orchestra)

Toujours prêt pour les engagements. fêtes religieuses, parties de plaisir, etc.
Spécialité :
MUSIQUE CHAMPETRE
Morceaux les plus modernes.

C'est nous qui avons fourni l'harmonie au Bal Provincial du 1er Sept.

J. T. Richardson,
Directeur de Musique
W. Clarke, Gérant.

VONDA, Sask.

Le Club Libéral de Vonda réuni en assemblée générale a décidé d'envoyer à l'Honorable Dr Roy l'adresse de félicitations suivante.

" Les membres du Club Libéral de Vonda, ont appris avec un vif plaisir votre nomination au poste de sénateur, et vous en félicitent.

" Ils estiment que cet honneur est la juste récompense de votre travail et de l'énergie que vous avez déployé pour la défense du parti libéral.

" Ils remercient l'Hon. Sir Wilfrid Laurier d'avoir accordé aux Canadiens-Français des provinces d'Alberta et Saskatchewan, un siège au Sénat et lui savent gré d'avoir su choisir celui qui réunit tous les suffrages."

—✦—

M. W. Grault, M.P. est de retour de Régina où il a passé quelques jours.

Pendant son séjour à Régina, M. W. Grault s'est occupé d'obtenir l'appui nécessaire pour faire construire des chemins à travers le comté de Botsche. Il a demandé aussi des machines pour creuser des puits.

Il est enchanté des résultats de son voyage.

—✦—

MM. S. Robert et Edmond Casavant ont ouvert leur boucherie.

Décidés à donner toute satisfaction au public ils invitent leurs amis et clients à visiter leur installation.

—✦—

M. Geo. McIntosh ouvrira bientôt un magasin de ferronnerie.

Son grand assortiment lui permettra de satisfaire les plus exigants.

—✦—

M. Albert Shire de Sambrookant ouvrira cette semaine un salon de coiffure à côté de l'Hôtel Vonda.

—✦—

M. Cyrille Nadeau de Howell, Sask., est mort subitement dimanche dernier en sortant de la messe.

Rien ne faisait prévoir cetté fin si rapide car le défunt jouissait d'une parfaite santé.

Il laisse trois jeunes filles dont la plus jeune âgée de douze ans habite à Lowell, Mass. Elle devait venir rejoindre son père dans quelques jours.

M. A. R. Racicot est nommé député organisateur de l'Ordre Indépendant des Forestiers pour certaines parties de la province de Saskatchewan.

Il ouvrira probablement une cour à Vonda et dans quelques autres centres.

Nous félécitons vivement M. A. R. Racicot de sa nomination.

—✦—

En Allemagne, dans les sucreries, on fait un grand usage des melasses pour l'alimentation du bétail ; on usilise ce produit d'une façon simple et économique.

La melasse épuisée est réchauffée à 90", puis elle est introduite à courant continu dans un mélangeur mécanique; en même temps on fait arriver dans cet appareil le fourrage auquel on veut incorporer la melasse. A la sortie du mélangeur, on recueille une matière grenue encore chaude et humide, qu' on laisse en tas pendant quelques heures. On obtient ainsi en peu de temps un produit homogéne et sec qu'on ensache aussi aisément que du blé ou du sucre cristallisé, et qui peut se conserver aisément. On a essayé les matières les plus variées : petit blé, balles, paille hachée, tourbe, tourteaux oléagineux de sésame, d'arachide, déchets de riz, de maïs, etc. Selon leur nature, ces matières sont au préalable concassées, moulues ou aplaties à l'aide d'appareils semblables à ceux employés dans les fermes. Cela fait, elles sont mises en sacs.

Trois hommes suffisent à effectuer toutes ces opérations ; l'installation comprend une petite chaudière à vapeur verticale qui actione la pompe à melasse, le concasseur, le moulin, l'aplaisseur et le mélangeur ; plus deux bacs réchauffeurs de melasse et un récipient à melasse et à niveau constant. Le mélangeur se compose essantiellement d'une auge métallique, garnie d'une enveloppe de vapeur et dans laquelle tourne un arbre horizontal à bras.

Cette installation se met dans un des angles du magasin à sucre ; elle n'occupe qu'un emplacement restreint et qui peut se démonter rapidement après la liquefaction de la mélasse. On peut débiter de la sorte 30 à 40,000 kilos de fourrage par jour. Les animaux se trouvent bien de l'alimentation de la mélasse : les matières sucrées constituent un aliment d'énergie très puissant ; les animaux effectuent plus de travail.

Lee & Marshall

Matelas, Tapis, Prélarts, Linoléum, Posage de Tapis et Prélarts

PREMIERE RUE, près de McDougall & Secord, EDMONTON

RAZOIRS, CISEAUX, COUTEAUX, Le plus bel asortiment à Edmonton de Razoirs, RAZOIRS de SURETE (Safety Razors) le "Guillette," le "Comfort," le "Rapide." CISEAUX pour barbiers, tailleurs, TONDEUSES, BROSSES A BARBE, Etc.

Réné Lemarchand,

Deggendorfer Block, entre Revillon Freres & Hudson Bay Co.

Agent à Edmonton pour la Compagnie Transatlantique, Ligne française de New-York au Havre.

AVENUE JASPER En face de la Baie d'Hudson.
Boite aux lettre 596 Téléphone 302

DICKSON & Co.

Courtiers d'Immeubles

Terrains à vendre, de $100. à $30,000. Plusieurs jolies propriétés de la partie Est de la ville.
Venez voir la carte que nous avons au bureau. Elle donne plus d'informations qu'une journée de recherches.

Bureaux : Vis-à-vis la Banque Union

J. A. COURTEMANCHE
ENTREPRENEUR-MENUISIER

Spécialité : Construction d'églises.
RICHELIEU HOTEL, EDMONTON, ALTA.

C. N. R.

Magasin et Restaurant
AVENUE JASPER
EN FACE DE L'AVENUE FRASER

Cigares, Pipes, Tabacs, Jouets, et Bonbons. Notre Chocolat spécial " College Girl " est délicieux Fruits, Huitres.

Tél. 172

The Edmonton Bottling Works,

Manufacturiers
d'eaux Gazeuses,

L'eau Minérale "RED X" est un excellent remède pour les Rhumatismes la Constipation, la dispepsie, les maladies du foie, des rognons et de la vessie.
DOSE---Une cuillérée à thé dans un verre d'eau-- Prix de la bouteille 1.00.

The Edmonton Bottling Works,
Boite 162. Tel. 77.

Téléphone 299

Boite Postale 414

Edmonton Real.. Estate Company

A. York & Son **F. L. O'Coffey**

Bureaux, Bloc Heiminck

Seuls Agents pour le " NORWOOD ESTATE "

Terrains à batir de $80. à $150. chaque

Conditions : $10.00 comptant, balance, $5.00 par mois, pour chaque terrain, sans intérêt. Tous ces terrains sont dans les limites de la ville

$500,000.00

Nous avons aussi pour $500,000.00, de nos propriétés, comprenant des terrains sur la rue Principale (Ave. Jasper), des lots pour résidences, et des maisons dans toutes les parties de la ville.
Fermes en exploitation, ou non.
Nous vous invitons cordialement à venir nous voir ou à nous écrire.

Référence, Banque Impériale du Canada

Edmonton

Alberta

BEAUMONT

PRECIS HISTORIQUE.

(Suite)

SECOND CURÉ RÉSIDANT.

A la fin de septembre, 1898, le Rév. J. A. Ethier, parti de Montréal encore séminariste avec l'assentiment de son Ordinaire, Mgr Bruchési, et ordonné prêtre à Saint-Albert par Mgr Grandin, le 30 du mois de mai précédent, était nommé curé de la paroisse.

Quelques jours après son arrivée, M. le curé Ethier fit la visite de la paroisse. On comptait alors 45 familles canadiennes-françaises ; 73 quarts de section appartenant aux canadiens. A cette époque il y avait une trentaine de familles anglaises protestantes groupées, pour la plupart, à peu de distance les unes des autres.

M. le curé, au cours de sa visite, constata avec plaisir que la joie, l'encouragement et une certaine aisance régnaient partout. Tout en étant curé de la paroisse le Rév. M. Ethier avait à desservir la mission de Leduc, et allait y chanter la messe une fois le mois.

TRAVAUX A L'ÉGLISE.

Dès le mois de novembre de la même année on résolut de finir en bois l'intérieur de l'église, mais, comme les fonds étaient rares, les paroissiens souscrivirent la somme voulue pour l'achat du bois. Les travaux furent faits par les paroissiens eux-mêmes, si bien qu'à la Noël nous avions notre église finie à l'intérieur, moins la peinture.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE.

Le 18 juin, 1899, à une assemblée générale de la paroisse, tenue après la grand'messe, les paroissiens se formèrent en société St. Jean-Baptiste.

M. Etienne Fouquette fut nommé président ; M. Louis Chartier, vice-président ; M. Gédéon Montcalm, secrétaire-trésorier. Trente-huit personnes s'inscrivirent comme membres de la société.

VISITE PASTORALE.

Le 30 juillet, 1899, Mgr Emile Legal, évèque de Pogla et coadjuteur de Mgr Grandin, honorait la paroisse de sa visite pastorale. Il était accompagné de M. l'abbé Morin, du Rév. P. Cunningham, de la mission de Saint-Albert. Sa Grandeur commença sa journée par la bénédiction d'une statue de la bonne Sainte-Anne, donnée par Madame Etienne Fouquette, pour faveur obtenue. Ensuite, messe pontificale ; M. l'abbé Morin agissait comme prêtre assistant, le Rév. P. Cunningham et M. le curé comme diacre et sous-diacre. Il y eut foule, et cette foule était heureuse de pouvoir contempler les magnificences des cérémonies religieuses et d'entendre la parole toute paternelle du premier pasteur. A l'issu de la grand'messe Mgr Legal donna la confirmation à dix-neuf enfants, dont quinze avaient fait leur première communion quelques semaines auparavant ce qui, ce jour-là, avaient le bonheur de faire leur seconde communion. Dans l'après-midi, l'église se remplissait de nouveau : Rénovation des promesses du baptême et consécration à la Sainte-Vierge.

Dans une allocution qu'il fit aux paroissiens, Sa Grandeur les félicita sur le bon esprit qui semblait unir tout le monde, aussi sur leur initiative pour travailler à l'ornementation de la maison de Dieu. Monseigneur termina son entretien en engageant fortement les paroissiens à s'attacher à leur prêtre, à lui être dévoués et à soutenir celui qui se dépense pour l'avancement spirituel et temporel de la paroisse.

J. A. O.

(A suivre.)

BEAUMONT.

M. Bernard Charest est de retour d'un voyage dans la province de Québec et aux Etats-Unis. M. Charest est enchanté de son voyage ; il a visité des parents qu'il n'avait pas vus depuis vingt-cinq ans.

M. Roy, de Montréal, est en visite chez M. Hormidas Grégoire.

Dernièrement nous arrivaient d'en bas deux bonnes familles canadiennes, celle de M. Théophile Chalifoux et celle de M. Wilfrid Ouimet.

M. Chalifoux a pris trois quarts de section, situés à deux milles de Beaumont, direction de Strathcona. M. Ouimet n'est pas encore définitivement fixé.

Ces deux familles comportent vingt-trois enfants. Nous leur souhaitons grand succès.

M. Ph. Ouellette, frère du curé de la paroisse, est actuellement à Beaumont avec l'intention probable de se fixer par nous.

M. Ludger Gagnon est réélu commissaire de l'école du village.

La semaine dernière la famille Mézier avait la douleur de perdre leur plus jeune fils, âgé de 15 jours.

Dimanche dernier, Marie-Hélène-Amanda Lavigne, fille de Albert Lavigne, recevait le baptême, ayant pour parrain et marraine M. et Mme Frédéric Leblanc.

Nous invitons les nouveaux arrivés, canadiens-français, de se payer une visite à Beaumont.

Site magnifique ; belles terres à vendre, conditions faciles. Homesteads à prendre à environ huit ou neuf milles du village.

On trouvera toujours cordiale hospitalité chez M. le curé J. A. Ouellette, qui se fera toujours un devoir de renseigner et même de faire voir des terrains.

ORDRE DES DIMANCHES ET FÊTES.

10½h. a.m., Grand'messe et sermon.
3h. p.m., Cathéchisme aux enfants.
4h. p.m. Chapelet, Bénédiction du Très-Saint Sacrement.

LE BOSSU

OU

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page),

—Cette voix-là, bien sûr que je l'ai entendue.

Le bossu prit derrière l'escalier deux de ces lanternes à manche qu'on portait au-devant des chaises, la nuit. Il les alluma.

—Prenez ceci, dit-il.

—Eh donc ! fit Cocardasse avec mauvaise humeur ; croyez-vous que nous pourrons rattraper la chaise ?

—Elle est loin, si elle court toujours, ajouta Passepoil.

—Prenez ceci.

Ce bossu était entêté. Nos deux braves prirent chacun une des lanternes. Le bossu montra du doigt la chambre d'où dona Cruz était sortie quelques minutes auparavant.

—Il y a là une jeune fille, dit-il.

—Encore ! s'écrièrent à la fois Cocardasse et Passepoil.

Et ce dernier pensa tout haut :

-L'autre litière !

—Cette jeune fille, poursuivit le bossu, achève de s'habiller. Elle va sortir par cette porte, comme l'autre.

Cocardasse désigna d'un coup d'œil la lampe rallumée.

---Elle nous verra, dit-il.

---Elle vous verra.

---Alors, que ferons-nous ? demanda le Gascon.

---Je vais vous le dire : vous aborderez la jeune fille franchement, mais respectueusement. Vous lui direz : " Nous sommes ici pour vous conduire au bal du palais."

---Il n'y avait pas un mot de cela dans nos instructions, fit observer Passepoil.

Et Cocardasse ajouta :

---La jeune fille nous croira-t-elle ?

---Elle vous croira, si vous lui dites le nom de celui qui vous envoie.

---Le nom de M. de Gonzague ?

---Non pas ! Et si vous ajoutez que votre maître l'attendra, minuit sonnant, souvenez-vous bien de cela, dans les jardins du palais, au rond-point de Diane.

---Avons-nous donc deux maîtres à présent, sandiéou ? s'écria Cocardasse.

---Non, répondit le bossu, vous n'avez qu'un maître, mais il ne s'appelle pas Gonzague.

Le bossu, disant cela, gagna l'escalier tournant. Il mit le pied sur la première marche.

---Et comment s'appelle-t-il, notre maître ? interrogea Cocardasse, qui faisait de vains efforts pour garder son insolent sourire ; Esope II, sans doute ?

---Ou Jonas ? balbutia Passepoil.

Le bossu les regarda ; ils baissèrent les yeux. Le bossu prononça lentement :

—Votre maître se nomme Henri de Lagardère.

Ils frémirent tous deux, et parurent soudain rapetissés.

—Lagardère ! firent-ils de la même voix sourde et tremblante.

Le bossu monta l'escalier. Quand il fut en haut, il les regarda un instant courbés et domptés ; puis il dit ces seuls mots :

—Marchez droit !

Et il disparut.

—Aïe ! fit Passepoil quand la porte du haut fut refermée.

—As pas pur ! gromela Cocardasse, nous avons vu le diable.

—Marchons droit, mon noble ami.

—Capédédiou ! soyons sages comme des images, et marchons droit. Figure-toi, se reprit le Gascon, que j'avais cru reconnaître...

—Le petit Parisien ?

—Non, la jeune fille, celle que nous avons mise en chaise, pour la gentille bohémienne que j'ai vue là-bas, en Espagne, au bras de Lagardère.

Passepoil poussa un cri : la chambre d'Aurore venait de s'ouvrir.

—Qu'est-ce donc ? fit le Gascon en frissonnant,

Car tout l'épouvantait désormais.

—La jeune fille que j'ai vue au bras de Lagardère, là-bas, en Flande ! balbutia Passepoil.

Aurore était sur le seuil.

—Flor ! appela-t-elle, où donc es-tu ?

Cocardasse et Passepoil, tenant à la main leurs lanternes, s'avancèrent, l'échine courbée. Leur détermination de marcher droit s'enracinait de plus en plus. C'étaient, du reste, deux laquais du plus magnifique modèle, avec leurs épées en verrouil. Bien peu de suisses de paroisses auraient pu lutter avec eux pour l'aisance et la bonne tenue. Aurore était si délicieusement belle sous son costume de cour, qu'ils resterent en admiration devant elle.

– Où est Flor ? est-ce que la folle est partie sans moi ?

-Sans vous, renvoya le Gascon comme un écho.

Et le Normand répéta :

- Sans vous !

Aurore donna son éventail à Passepoil, son bouquet à Cocardasse. Vous eussiez dit qu'elle avait eu de grands laquais toute sa vie.

– Je suis prête, dit-elle partons.

Les échos :

—Partons !

—Partons !

Et au moment de monter en chaise :

—A-t-il dit où je le retrouverais ? demanda Aurore.

– Au rond-point de Diane, murmura Cocardasse avec une voix de ténor.

-A minuit, acheva Passepoil.

Tous deux les bras pendants et le corps incliné.

On partit. Par-dessus la chaise qu'ils accompagnaient, la lanterne à la main, Cocardasse junior et frère Passepoil échangère un dernier regard. Ce regard voulait dire : " Marchons droit ! "

L'instant après, on eût pu voir sortir, par la porte de l'allée qui conduisait à l'appartement de maître Louis un petit homme noir qui longea la rue du Chantre en trottinant.

Il traversa la rue Saint-Honoré au moment où le carrosse de ce bon M. Law allait passer, et la foule se moqua bien de sa bosse. De ces moqueries, le bossu ne semblait point beaucoup se sourire. Il fit le tour du Palais-Royal, et entra dans la cour des Fontaines.

Rue de Valois, il y avait une petite porte qui donnait accès dans la partie des bâtisses appelés "les privés de Moneseur." C'était là que Philippe d'Orléans, régent de France, avait son cabinet de travail. Le bossu frappa d'une certaine sorte. On lui ouvrit, et du fond d'un corridor noir, une grosse voix s'éleva :

—Ah ! c'est toi, Riquet à la Houpe, dit-elle, monte vite, on t'attend !

QUATRIÈME PARTIE

LE PALAIS-ROYAL

I

SOUS LA TENTE

Les pierres aussi ont leurs destinées. Les murailles vivent longtemps et voient les générations passer ; elles savent bien des histoires ! Ce serait un curieux travail que la monographie d'un de ces cubes taillés dans le liais ou dans le tuf, dans le granit ou dans le grès. Que de drames à l'entour, comédies ! Que de grandes et que de petites choses ! combien de rires ! combien de pleurs !

Ce fut la tragédie qui fonda le Palais-Royal. Armand Du Plessis, cardinal de Richelieu, immense homme d'Etat, lamentable poète, acheta du sieur Dufresne l'ancien hôtel de Rambouillet, au marquis d'Estrées le grand hôtel de Mercœur ; sur l'emplacement de ces deux demeures seigneuriales, il donna l'ordre à l'architecte Lemercier de lui bâtir une maison digne de sa haute fortune. Quatre autres fiefs furent acquis pour dessiner les jardins. Enfin, pour dégager la façade, où étaient les armoiries de Richelieu surmontées du chapeau de cardinal, on fit emplette de l'hôtel de Sillery, en même temps qu'on ouvrait une grande rue pour permettre au carrosse de Son Eminence d'arriver sans encombre à ses fermes de la Grange-Batelière. La rue devait garder le nom de Richelieu ; la ferme, sur les terrains de laquelle s'élève maintenant le plus brillant quartier de Paris, baptisa longtemps l'arrière-façade de l'Opéra ; le balais seul n'eût point de mémoire. Tout battant neuf, il échangea son titre de cardinal pour un titre plus élevé encore. Richelieu dormait à peine dans la tombe que sa maison s'appelait déjà le Palais-Royal.

Il aimait le théâtre, ce terrible prêtre ! on pourrait presque dire qu'il bâti son palais pour y mettre des théâtres. Il en fit trois, bien qu'à la rigueur il n'en fallût qu'un. pour représenter sa chère tragédie de " Mirame," fille idolâtrée de sa propre muse. Elle était en vérité trop lourde pour exceller au jeu des vers, cette main qui trancha la tête du connétable de Montmorency. " Mirame " fut représentée devant trois mille fils et filles des croisés qui eurent bien le cœur d'applaudir. Cent odes, autant de dithrambes, le double de madrigaux, tombèrent le lendemain en pluie fade sur la ville, célébrant les gloires du redoutable poète ; puis tout ce lâche bruit se tut. On paria tout bas d'un jeune homme qui faisait aussi des tragédies, qui n'était pas cardinal, et qui s'appelait Corneille.

Un théâtre de deux cents spectateurs, un théâtre de cinq cents, un théâtre de trois mille : Richelieu ne se contenta pas à moins. Tout en suivant la politique pittoresque de Tarquin, tout en faisant tomber systématiquement les têtes effrontées qui dépassaient le niveau, il s'occupait de ses décors et de ses costumes, comme un excellent directeur qu'il était. On dit qu'il inventa " la mer agitée," qui fait vivre maintenant dans le " premier dessous " tant de pères de famille, les nuages de gaze, les rampes mobiles et les " praticables." Il imagina lui-même le ressort qui faisait rouler le rocher de Sisyphe, fils d'Eole, dans la pièce de Desmarest. On ajoute qu'il tenait bien plus à ces divers petits talents, y compris celui de danser, qu'à sa gloire politique. C'est la règle. Néron ne fut point immortel, malgré ses succès de joueur de flûte.

Richelieu mourut. Anne d'Autriche et son fils Louis XIV vinrent habiter le Palais-Cardinal. La France fit tapage autour de ces murailles toutes neuves. Mazarin, qui ne rimait point de tragédies, écouta plus d'une fois, riant sous cape et tremblant, à la fois, les grands cris du peuple ameuté sous ses fenêtres. Mazarin avait pour retraite les appartements qui servirent plus tard à Philippe d'Orléans, régent de France. C'était l'aile orientale, ayant retour sur la galerie actuelle des Proues, vers la cours des Fontaines. Il était là, au printemps de l'année 1610, quand les fondeurs pénétrèrent de force au palais pour se ssurer par eux-mêmes qu'on ne leur avait point enlevé le jeune roi. Un tableau de la galerie du Palais-Royal représente ce fait et montre Anne d'Autriche soulevant, en présence du peuple, les langes de Louis XIV enfant.

A ce sujet, on rapporte un mot de l'un des petits-neveux du régent, le roi des Français, Louis-Philippe, Ce mot va bien au Palais-Royal, monument sceptique, charmant, froid, sans préjugés, esprit fort en pierre de taille, qui se plante un jour sur l'oreille la cocarde verte de Camille Desmoulins, mais qui un autre jour caressa les cosaques ; ce mot va bien aussi à la race de l'élève de Dubois, le plus spirituel prince qui ait jamais perdu le temps et l'or de l'Etat à faire orgie.

Casimir Delavigne, regardant ce tableau, qui est de Mauzaisse, s'étonnait de voir la reine sans gardes au milieu de cette multitude. Le duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe, se prit à sourire et répondit :

–Il y en a, mais on ne les voit pas.

Ce fut au mois de février 1672 que Monsieur, frère du roi, tige de la maison d'Orléans, entra en possession du Palais-Royal. Louis XIV, le 21 de ce mois, lui en constitua la propriété en apanage. Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, y tint une

AVIS DE VENTE

Nous recevons du bureau des terres, avec prière de l'insérer la note suivante:

Il sera procédé le 31 mars prochain à la vente aux enchères et au plus offrant des terrains ci-après désignés :

Le quart S. E., section 19 et

Le quart N. O., S. O., et S. E., section 20, du township 54, rang 23, ouest du quatrième méridien.

Ces terres formaient autrefois la réserve de la Police au Fort Saskatchewan.

La vente aura lieu en même temps que la vente des terre d'école.

La mise à prix est de $10 l'âcre.

INDICATEUR

Ville d'Edmonton

MAIRE : Chas. May.

CONSEILLERS : J. R. Boyle, R. Manson, T. Bellamy, J. H. Picard, Latta, W. A. Griesbach, R. Mays, Smith.

COMMISSAIRES DE LA CITÉ : Geo. Kinnaird, H. Hargreaves, Chas May.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER : Geo. Kinnaird

CHEF DE POLICE : Sergent Evans

CHEF DU DÉPARTEMENT DU FEU : John Wilson

CHEF DU BUREAU MÉDICAL : Dr Braithwaite

MAITRE DE POSTE : Alex. Taylor

REGISTRAIRE DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS : St George Jellett

MAGISTRATS : J. S. Cowan, Dr C. H. Stuart Wade

SOUS-PERCEPTEUR DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR : Frank Osborne

District

MEMBRE DU SÉNAT ; Hon. Dr P. Roy.

DÉPUTÉ AUX COMMUNES DU CANADA L'Hon. Frank Oliver.

DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉ LÉGISLATIVE L'Hon, C. W. Cross

COUR SUPRÊME D'ALBERTA, JUGE EN CHEF ; L'Hon. Arthur Sifton

JUGE RÉSIDENT, , L'Hon. Juge Scott

SOUS-GREFFIER, Alex. Taylor

SOUS-SHÉRIF, W. S. Robertson

SOUS-AGENT DES TERRES DU DOMINION : A. Harrison

RÉGISTRATEUR : George Roy,

CORONER : Dr Braithwaite

OBSERVATEUR MÉTÉOROLOGIQUE : H. Young

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

LIEUTENANT-GOUVERNEUR : Hon. M. Bulyea

PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF : L'Hon. A. C. Rutherford

PROCUREUR-GÉNÉRAL ; L'Hon. C. W. Cross

SECRÉTAIRE PROVINCIAL ; L'Hon. W. Th. Finlay

TRÉSORIER PROVINCIAL : L'Hon. A C. Rutherford

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'Hon. W. H. Cushing

MINISTRE DE L'AGRICULTURE : L'Hon W. Th. Finlay

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; L'Hon. A. C. Rutherford

SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : John Stocks

SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE : George Harcourt

ASSISTANT-PROCUREUR-GÉNÉRAL : Woods

SOUS-TRESORIER PROVINCIAL (par interim) : J. T. Mutrie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL (par interim) : Geo. Harcourt

SOUS-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; D. S. MacKenzie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL : H. W. Hunsfield Riley

AUDITEUR PROVINCIAL ; E. W. Burley

REGISTRAIRE DES MARQUES DE COMMERCE : J. R. C. Honeyman

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

ORATEUR : C. W. Fisher

COLLÈGES ELECTORAUX	DÉPUTÉS
Athabaska	F. Bredin
Banff	C. W. Fisher
Calgary	W. H. Cushing
Cardston	J. W. Woolf
Edmonton	C. W. Cross
Eturgeon	J. R. Boyle
Gleichen	Ch. Stewart
High River	
Innisfail	J. A. Simpson
Lacombe	W. H. Puffer
Leduc	R. T. Telford
Lethbridge	Dr De Veber
Macleod	McKenzie
Medecine Hat	W. T. Finlay
PEACE RIVER ;	J. Brick.
Pincher Creek	J. T. Marcellus
Ponoka	J. R. McLeod
Red Deer	J. T. Moore
Rosebud	C. D. Hiebert
Stony Plain	F. A. McPherson
Strathcona	A. C. Rutherford
St Albert	H. W. McKenny
Vermillon	McCauley
Victoria	F. A. Walker
Wetaskiwin	A. S. Rosenroll

SOCIETE DE COLONISATION D'ALBERTA

OFFICIERS

PRES.-HON. : Hon. J. D. Rolland

PRÉSIDENT : J. H. Picard

VICE-PRÉSIDENT : J. H. Gariépy

SECRÉTAIRE : Wilfrid Gariépy

DIRECTEURS : Dr P. Roy, P. E. Lessard, O. Tessier, F. X. Boileau et D. Thibaudeau

Adresse Postale : Tiroir " A ", Edmonton, Alberta, Canada.

Le secrétaire repondra volontiers à toute demande de renseignements sur le pays.

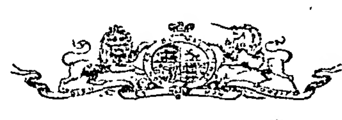
A Nos Lecteurs.

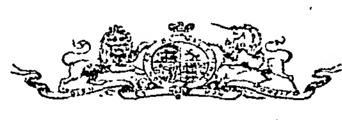
Nous expédierons gratis un numéro échantillon du COURRIER DE L'OUEST à toutes les personnes dont on voudra bien nous envoyer le nom et l'adresse.

Si, parmi nos abonnés il s'en trouve qui, ainsi que nous l'espérons, désireraient aider à notre œuvre patriotique, nous les prions de nous faire une liste contenant le nom et l'adresse d'un certain nombre de leurs parents ou de leurs amis auxquels nous pourrions envoyer gratis, et à titre d'échantillon, un exemplaire du COURRIER DE L'OUEST.

De la sorte, sans se donner une lourde peine, ni s'imposer de grands sacrifices, nos bienveillants lecteurs nous rendront un service que nous apprécierons avec reconnaissance.

L'ADMINISTRATION







Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres federales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille; ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteader le *desire, il peut, sur demande au ministre de l'In*terieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence *de six mois au moins* et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage *de la terre inscrite*, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,

Sous-ministre de l'Interieur.

cour brillante. Le duc de Chartres, fils de Monsieur, le futur régent, y épousa, vers la fin de l'année 1692, Mlle de Blois, la dernière des filles naturelles du roi et de Mme de Montespan.

Sous la régence, il ne s'agissait plus de tragédie. L'ombre triste de Mirame dut se voiler pour ne point voir ces petits soupers que le duc d'Orléans faisait, dit Saint-Simon, " en des compagnies fort étranges ; " mais les théâtres servirent, car la mode était aux filles d'Opéras.

La belle duchesse de Berri, fille du régent, toujours entre deux vins et le nez barbouillé de tabac d'Espagne, faisait partie de "l'étrange compagnie" où n'entraient, ajoute le même Saint-Simon, " que des dames de moyenne vertu et des gens de peu, mais brillant par leur esprit et leur débauche..."

Mais, au fond, Saint-Simon, malgré d'intimes rapports, n'aimait pas le régent. Si l'histoire ne peut cacher entièrement les regrettables faiblesses de ce prince, du moins nous montre-t-elle les grandes qualités que ses excès ne parvinrent point à étouffer. Ses vices étaient à son infâme précepteur. Ce qu'il *avait* de vertu lui appartenait d'autant mieux qu'on avait fait plus d'effort pour la tuer en lui. Ses orgies, et ceci est rare, n'eurent point de revers sanglant. Il fut humain, il fut bon. Peut-être eût-il été grand, sans les exemples et les conseils qui empoisonnèrent sa jeunesse.

Le jardin du Palais-Royal était alors beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui. Il touchait d'un côté aux maisons de la rue de Richelieu, de l'autre aux maisons de la rue des Bons-Enfants. Au fond, du côté de la Rotonde, il allait jusqu'à la rue Neuve-des-Petits-Champs. Ce fut longtemps après seulement, sous le règne de Louis XVI, que Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, bâtit ce que l'on appelle les galeries de pierre, pour isoler le jardin et l'embellir.

Au temps où se passe notre histoire, d'énormes charmilles, toutes taillées en portiques italiens, entouraient les berceaux, les massifs et les parterres. La belle allée de marronniers d'Inde, *plantée par le cardinal de Richelieu*, était dans toute sa vigueur. L'arbre de Cracovie dernier représentant de cette avenue, existait encore au commencement de ce siècle.

Deux autres avenues d'ormes, taillés en boule, allaient dans le sens de la largeur. Au centre était une demi-lune avec bassin d'eau jaillissante. A droite et à gauche, en revenant vers le palais, on rencontrait le rond-point de Mercure et le rond-point de Diane, entourés de massifs d'arbrisseaux. Derrière le bassin se trouvait le quinconce de tilleuls, entre les deux grandes pelouses.

L'aile orientale du palais, plus considérable que celle où fut construit plus tard le Théâtre-Français, sur l'emplacement de la célèbre galerie de Mansard, se terminait par un pignon à fronton qui portait cinq fenêtres de façade sur le jardin. Ces fenêtres regardaient le rond-point de Diane. Le cabinet de travail du régent était là.

Le grand théâtre qui avait subi fort peu de modifications depuis le temps du cardinal, servait aux représentations de l'Opéra. Le palais proprement dit, outre les salons d'apparat, contenait les appartements d'Elisabeth-Charlotte de Bavière, princesse palatine, duchesse douairière d'Orléans, seconde femme de Monsieur ; ceux de la duchesse d'Orléans, femme du régent, et ceux du duc de Chartres. Les princesses, à l'exception de la duchesse de Berri et de l'abbesse de Chelles, habitaient l'aile occidentale, qui allait vers la rue Richelieu.

L'Opéra, situé de l'autre côté, occupait une partie de l'emplacement actuel de la cour des Fontaines et de la rue de Valois. Il avait ses derrières sur l'enclos des Bons-Enfants. Un passage, connu sous le nom galant de cour aux Ris, (ou Court Orry) séparait l'entrée particulière de ces dames des appartements du régent. Elles jouissaient, à titre de tolérance, du jardin du palais. Celui-ci n'était point ouvert au public comme de nos jours, mais il était facile d'en obtenir l'entrée. En outre, presque toutes les maisons des rues des Bons-Enfants, de Richelieu et Neuve-des-Petits-Champs avaient des balcons, des terrasses régnantes, des portes basses et mêmes des perrons qui donnaient accès dans les massifs. Les habitants de ces maisons se croyaient si bien en droit de jouir du jardin, qu'ils firent plus tard un procès à Louis-Philippe-d'Orléans, lorsque ce prince voulut enclore le Palais-Royal.

Tous les auteurs contemporains s'accordent à dire que le jardin du palais était un séjour délicieux, et certes, sous ce rapport, nous avons beaucoup à regretter. Rien de moins délicieux que le promenoir carré envahi par les bonnes d'enfants, où s'alignent maintenant les deux allées d'ormes malades. Il faut croire que la construction des galeries, en interceptant l'air, nuit à la végétation. Notre Palais-Royal est une très-belle cour ; ce n'est plus un jardin.

Cette nuit-là, c'était un enchantement, un paradis, un palais de fées. Le régent, qui n'avait pas beaucoup de goût à la représentation, sortait de son habitude et faisait les choses magnifiquement. On disait, il est vrai, que ce bon M. Law fournissait l'argent de la fête. Mais qu'importait cela ? En ce monde, beaucoup de gens sont de cet avis qu'il ne faut voir que le résultat.

Si Law payait les violons en son propre honneur c'était un homme qui entendait bien la publicité, voilà tout. Il eût mérité de vivre en nos jours d'habileté où tel écrivain s'est fait une renommée en achetant tous les exemplaires des quatorze premières éditions de son livre, si bien que la quinzième a fini par se vendre ou à peu près ; où tel dentiste, pour gagner vingt mille francs, dépense dix mille écus en annonces ; où tel directeur de théâtre met chaque soir trois ou quatre cents humbles amis dans sa salle, pour prouver à deux cent cinquante spectateurs vrais que l'enthousiasme n'est pas mort en France.

Ce n'est pas seulement à titre d'inventeur de l'agio que ce bon M. Law peut être regardé comme le véritable précurseur de la banque contemporaine. Cette fête était pour lui ; cette fête avait pour but de glorifier son système et aussi sa personne. Pour que la poudre qu'on jette aille dans les yeux éblouis, il faut la jetter de haut. Ce bon M. de Law avait senti le besoin d'un piédestal d'où il put jeter sa poudre. On devait cuire une nouvelle fournée d'actions le lendemain.

Comme l'argent ne lui coûtait rien, il fit sa fête splendide Nous ne parlerons point des salons du palais, décorés pour cette circonstance avec un luxe inouï. La fête était surtout dans le jardin, malgré la saison avancée. Le jardin était entièrement tendu et couvert. La décoration générale représentait un campement de colons dans la Louisiane, sur les bords du Mississipi, ce fleuve d'or. Toutes les serres de Paris avaient été mises à contribution pour composer des massifs d'arbustes exotiques : on ne voyait partout que fleurs tropicales et fruits du paradis terrestre. Les lanternes qui pendaient à profusion aux arbres et aux colonnes étaient des lanternes indiennes, on se le disait ; seulement, les tentes des indiens sauvages, jetées ça et là, semblaient trop jolies. Mais les amis de M. Law allaient répétant :

– Vous ne vous figurez pas comme les naturels de ce pays sont avancés.

Une fois admis le style un peu fantastique des tentes, il est certain que tout était d'un rococo délicieux. Il y avait des lointains ménagés, des forêts sur toiles, des rochers de carton à l'aspect terrible, des cascades qui écumaient comme si l'on eût mis du savon dans leur eau Le bassin central était surmonté de la statue allégorique du Missipi, qui avait un peu les traits de ce bon M. Law. Ce Dieu tenait une urne d'où l'eau s'échappait. Derrière le Dieu, dans le bassin même, on avait placé une machine ayant mission de figurer une de ces chaussées que construisent les castors dans les cours d'eau de l'Amérique septentrionale. M. de Buffon n'avait pas encore fait l'histoire de ces intéressants animaux, ingénieux et méthodiques. Nous avons placé ce détail de la chaussée des castors, parce qu'il dit tout et vaut à lui seul la description la plus étendue.

C'était autour de la statue du Dieu Mississipi que la Nivelle, mesdemoiselles Desbois-Duplant, Hernoux, messieurs Leguay, Salvator et Pompignan devaient danser le ballet indien, pour lequel cinq cents sujets étaient engagés.

Les compagnons de plaisir du régent, le marquis de Cossé, le duc de Brissac, Lafare, le poëte, Mme de Tencin, Mme de Royan et la duchesse de Berri, s'étaient bien un peu moqués de tout cela mais pas tant que le régent lui-même. Il n'y avait guère qu'un homme pour surpasser le régent dans ces railleries : c'était ce bon M. Law.

Les salons étaient déjà encombrés, et Brissac avait ouvert le bal, par ordre, avec Mme de Toulouse. Il y avait foule dans les jardins, et le lansquenet allait sous toutes les tentes plus ou moins sauvages. Malgré les piquets de gardes françaises (déguisés en indiens d'Opéra) posés à toutes les portes des maisons voisines donnant sur les jardins, plus d'un intrus était parvenu à se glisser. On voyait ça et là des dominos dont l'apparence n'était rien moins que catholique. C'était un grand bruit, une foule remuante et joyeuse, ayant parti-pris de s'amuser quand même. Cependant les rois de la fête n'avaient point fait encore leur entrée. On n'avait vu ni le régent, ni les princesses, ni ce bon M. Law. On attendait.

Dans un wigwam en velours macarat, orné de crépines d'or, où les sachems du grand fleuve, eussent bien voulu fumer le calumet de peix, on avait réuni plusieurs tables. Ce wigwam était situé non loin du rond-point de Diane, sous les fenêtres même du cabinet du régent. Il contenait nombreuse compagnie.

Autour d'une table de marbre recouverte d'une natte, un lansquenet turbulent se faisait. L'or roulait à grosses poignées ; on criait, on riait. Non loin de là, un groupe de vieux gentilshommes causait discrètement auprès d'une table de réservis.

A la table du lansquenet, nous eussions reconnu Chaverny, le beau petit marquis, Choisy, Navailles, Gironne, Nocé, Taranne, Albret et et d'autres. M. de Peyrolles était là et gagnait. C'était une habitude qu'il avait ; on la lui connaissait. Ses mains étaient généralement surveillées. Du reste, sous la régence, tromper au jeu n'était pas péché.

(A continuer)

NOTES LOCALES

Messieurs H. Roberge, de Thetford Mines, Qué., et Victor Coupal, de Beauceville, Qué., sont deux nouveaux arrivés au milieu de nous. Ces messieurs ouvriront un bureau de courtiers en grain. Nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent.

L'arpenteur fédéral St. Cyr est arrivé d'Ottawa samedi dernier. Il partira ces jours-ci pour le Petit Lac des Esclaves, où il a des arpentages à faire.

F. G. Haldane & Co., agents d'immeubles, offrent de ce temps-ci des *snaps* en fait de propriétés de ville; on ferait bien de voir ça.

M. C. E. Bourgeault, D.L.S., est revenu d'une expédition sur la Paddle River où il était occupé à arpenter le terrain. M. Bourgeault fait de grands éloges du pays parcouru pendant son expédition. Il a l'intention de s'établir à St Albert sous peu.

Messieurs Lannic et Larivière sont de retour d'un voyage à Végreville. Ces messieurs rapportent que cette ville fait des progrès quasi-merveilleux. Les immigrants affluent et déjà plusieurs centaines de nouveaux habitants sont installés.

M. Isaïe Lavoie, voyageur de commerce, de St. Boniface, est de passage à Edmonton ces jours-ci.

Madame A. Lapresle est de retour d'un long voyage dans l'Est.

M. J. A. Jones, président de Alberta Agencies Ltd, est revenu samedi d'une longue tournée d'affaires en Europe.

L'hon. Dr. Roy est parti mercredi après-midi pour Ottawa. La veille de son départ il a été l'objet d'une fête intime au club des Jeunes Libéraux, où une adresse et une jolie canne à pomme d'or lui furent présentées par l'Association Libérale d'Edmonton.

L'hon. C. W. Cross, Procureur-Général de la province, a fait l'éloge de notre compatriote, disant les luttes qu'ils ont faites ensemble pour semer dans le nord d'Alberta les principes du libéralisme, tous les déboires du commencement, puis la victoire finale.

L'hon. Peter Talbot, nouveau sénateur, a, aussi, par quelques paroles bien choisies, chaudement félicité le nouveau sénateur. M. Boyle, député de Sturgeon, M. May, vice-président de l'Association Libérale, et M. P. E. Lessard, secrétaire de la même association, ont, à leur tour, félicité et le nouvel élu et le gouvernement de l'heureux choix qu'il a su faire.

Mr Wilfrid Migner est revenu il y a quelques jours d'un voyage dans la province de Québec, les Etats de l'Est et le Manitoba. Mr Migner n'était pas allé voir ses parents depuis 22 ans. Va sans dire qu'il est enchanté de son voyage. Il a décidé plusieurs de nos compatriotes de là-bas à venir s'établir dans l'Alberta.

Nous saluons l'arrivée de Mr le Docteur Harwood à Edmonton. Le Dr. Harwood aura charge du bureau de l'Hon. Dr Roy pendant l'absence de celui-ci.

St-Emile

Mr et Mad. Ludger Monpetit de St-Pierre, étaient en promenade ici la semaine dernière, les hôtes Mr le Curé Normandeau.

Election Partielle de Strathcona

Candidat choisi par la convention.

A la convention libérale qui a eu lieu hier soir, mercredi, le Dr McIntire a été choisi.

Cette élection a lieu pour remplir la vacance causée par la nomination de l'ex-député, l'Hon. P. Talbot, au sénat.

MORINVILLE

Dimanche dernier Mr Alb. Ringuette, employé au département de l'agriculture, est venu rendre visite à sa famille. Mr Ringuette s'occupe de la formation d'une société d'agriculture dans le comté

Un grand nombre de St-Albert et de Morinville se sont déjà inscrits comme membres. Dans les autres paroisse on fera de même sans doute car toute le monde comprend les avantages qu'offre un société d'agriculture. Nos félicitations à Mr Ringuette d'avoir pris l'initiative d'une telle affaire et nous lui souhaitons plein succès.

Mr H. Boissonnault, marchadn vient d'être nommé Juge de Paix. Nos félicitations.

Mr Omer Gouin vient d'ouvrir ici une pharmacie générale, et en même temps a pris une agence d'immeubles. Mr Gouin a déjà en mains quelques fermes et plusieurs lots de village qu'il vendra à des conditions faciles.

Jeudi dernier plusieurs sont allés à Edmonton assister à l'ouverture des Chambres du parlement. Entre autres Mr le Curé J. A. Etheir, P.S. Gaudette, H. Boissonneault, Jos Perras, L. Lemire, W. Pepin, D.Rivet, V.Ethier, A. Guertin etc.

Mr Joseph Roy ouvrira bientôt une boulangerie. Déjà son boulanger est engagé et son four à cuire le pain est en construction.

Madame Chs. Schuster a donné naissance à un gros garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph Conrad, Parrain, Conrad Schuster, Marraine Delle L. Lambert.

C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination de Mr le Docteur P. Roy comme Sénateur. Nous prions Mr Roy d'accepter nos plus sincères félicitations.

La Fête Patronale des Irlandais.

Samedi dernier était la Fête de St. Patrick, patron des Irlandais. Aussi dès le matin on voyait un grand nombre de personnes arborant le symbolique ruban vert.

Une grand'messe a été chantée par le Rév. Père Hétu dans l'église Saint-Joachim. Le Rév. Père Beaudry a fait un très beau sermon.

Le soir, environ deux cents personnes se trouvaient réunies à la salle Robertson, où était servi un grand banquet. La salle était magnifiquement décorée aux couleurs irlandaises.

Le Dr Ternan présidait ce banquet.

Après le repas, l'orchestre Irving se fit entendre et exécuta les plus beaux airs irlandais.

Mademoiselle Pinkston charma l'auditoire par sa splendide voix et M. C. Hall chanta avec beaucoup d'âme *Come Back to Erin*. Ils furent rappelés et beaucoup applaudis.

M. T. Finlay, ministre de l'Agriculture parla en termes élogieux de la nation irlandaise et de son vénéré patron, Saint-Patrick.

Ce n'est qu'à une heure avancée que les invités se retirèrent charmés de cette brillante fête, après avoir complimenté MM. C. Hall et T. L. O'Coffey, les organisateurs de la soirée.

PERDU—Une jument rouge portant un harnais, et des fers aux pattes de devant, disparue depuis le 7 mars. Quiconque ramènera la bête ou enverra des informations au BUREAU DE POSTE DE VILLENEUVE, sera récompensé.

Petites Annonces

A Vendre.—Un "block," comprenant 16 lots à bâtir dans Park dale, $1600.00 pour le tout ou $150.00 par lot, $200.00 pour les coins. S'adresser à — Alberta Agencies Ltd.

Terre à vendre—Belle terre située, au Nord-Ouest de Morinville. S'adresser aux bureaux du COURRIER DE L'OUEST.

A VENDRE— Deux beaux chevaux de traits, s'adresser à Ed. Loiseau, Morinville.

Un Fermier, de St Emile ayant eau et foin désire vaches à ferme. Ecrire, COURRIER DE L'OUEST Boite 25.

A vendre—Deux belle terres situées à un mille de Villeneuve P.O.—S'adresser au journal.

PRESSE A FOIN. M. E. LOISEAU de Morinville est possesseur d'une presse à foin et désire informer les cultivateurs des environs qu'il se chargera de presser leur foin à des prix raisonnables.

Un Instituteur possédant diplôme de première classe dans la P. Q. désire emploi comme instituteur dans une école de l'Alberta. Prêt à commencer de suite.
S'adresser à WILFRID GARIEPY Edmonton Avocat

ACCORDEUR DE PIANOS. M. G C. Jones, de la maison Astley-Jones Piano & Organ Co., accorde les pianos de nos musiciens depuis sept ou huit ans. Avez-vous besoin de faire accorder le vôtre ?

MARCHE D'EDMONTON.

Beurre extra........	22½c., la lb.
Beurre en Tinettes...	15c., à 20c.
Œufs............	20c. frais.
Charbon...........	$3.50 à $4.00
Paille............	$3.à $4. la char.
Foin de Prairie......	$6.à $12 "
Mil............	$10.à $16. "
Avoine...........	20, 22 et 25c.
Bœuf...........	2c. à 2½c. "
Volailles, — Canards,	10c.
Poulets de printemps,	10c.
Oie.............	10c.
Dindes............	12½c. à 14c.
Orge............	25 à 35c. le m.
Blé............	63c.
Porc............	4c. à 5c
Mouton...........	5c.
Patates...........	40c. à 50c.

LE PRIX DU MARCHÉ

Les cultivateurs qui appartiennent à "L'AMERICAN SOCIETY OF EQUITY" font leurs prix et les obtiennent. Faites partie de cette Société et protégez-vous.

Ecrivez à **NESTOR NOEL,** RIVIERE-QUI-BARRE. Organisateur

Ou à W. J. KEEN, Sec.
Boite 5 Edmonton